REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère de l'Agriculture

Projet Pôles Ruraux - *Tahoua—Agadez*

Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez -Projet Pôles Ruraux –PPR-

Rapport Annuel

- *Période couverte : Du 01/01/2022 au 31/12/2022-*

- *Février 2022 -*

Table des matières

I. Résumé et contexte de l'Action pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 5

Contexte sécuritaire **6**

2.1. Résultat 1 **7**

2.2. Résultat 2 **19**

2.3. Résultat 3 **28**

2.4. Résultat 4 **38**

2.5. Résultat 5 **44**

2.6. Résultat 6 **48**

2.7. Résultat 7 **50**

2.8. Résultat 8 **52**

2.9. Résultat 9 **55**

2.10 Appui au pilotage et à la gestion du projet **62**

2.11 Difficultés rencontrées et mesures prises pour les surmonter **63**

2.12 Modifications introduites en cours de mise en œuvre **63**

III. Bilan des principaux résultats de l'Action (à l'aide des indicateurs compris dans la convention) au cours de la période rapportée. 64

IV. Mise en œuvre du Plan de communication et de visibilité 67

V. Résumé des contrôles et audit réalisés 67

VI. Rapport financier de l'Action 68

ANNEXES

Annexe 1 – Plan d'engagement environnemental et social
Annexe 2 – Cartographie des interventions du PPR
Annexe 3 – Rapports des partenaires
Annexe 4 – Proposition pour renforcer l'analyse des effets et résultats dans le cadre du Suivi-évaluation du Projet Pôles Ruraux

Liste des abréviations et sigles

ABN	Autorité du Bassin du Niger
AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
AO	Appel d'Offre
BEEEI	Bureau d'Etude d'Evaluation Environnementale et
BV	Bassin Versant
CES/DRS	Conservation des Eaux et Sols/ Défense et Restauration des Sols
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
COFODEP	Commission Foncière Départementale
COFOR	Commission Foncière Régionale
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CT	Collectivité Territoriale
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
DDE	Direction Départementale de l'Environnement
DDGR	Direction Départementale du Génie Rural
DEP	Direction des Études et Programmes
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture
DRGR	Direction Régionale du Génie Rural
DRE/SU/DD	Direction Régionale de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
FAO	*Food Agriculture Organisation*
FICOD	Fonds d'Investissement des Collectivités Territoriales
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GIZ	*Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*
HCI3N	Haut-Commissariat à l'initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » 3N
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IF	Institution Financière
IFS	Institution Financière Spécialisée
IMF	Institution de Micro Finance
INS	Institut National des Statistiques du Niger
IRAM	Institut de Recherche d'Application des Méthodes de Développement
KfW	*Kreditanstalt für Wiederaufbau*
MAG	Ministère de l'Agriculture
MO	Main d'œuvre
MPER	Micro et Petite Entreprise Rurale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisations Paysannes
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OS	Objectif Spécifique
PAC	Programme d'Actions Communautaires
PASADEM	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au développement dans la région de Maradi
PASEL	Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage
PDC	Plan de Développement Communal
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PIA	Plan d'Investissement Annuel

PICCT	Programme d'Investissement et de Capacitation des CT en décent. et bonne gouvernance
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMERSA	Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire
PO	Planification Opérationnelle
PRODEX	Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro-Sylvo-Pastoraux
PROMOVARE	Projet de Mobilisation et de Valorisation des Ressources en Eau
PPI	Projet de petite irrigation (Ruwanmu)
ProDAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale, régions Maradi, Tahoua, Zinder
PromAP	Projet de Promotion de l'Agriculture Productive
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RECA	Réseau National des Chambres Régionales d'Agriculture
SAF	Schéma d'Aménagement Foncier
SAHFI	La Sahélienne de Financement
SFD	Système Financier Décentralisé
S/E	Suivi Evaluation
SIMA	Système d'Information sur les Marchés Agricoles
SNV	Organisation Néerlandaise de développement
SPR/CR	Secrétariat Permanent Régional du Code Rural
STD	Services Techniques Déconcentrés de l'Etat
TA	Tahoua
TDR	Termes de Références
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

I. Résumé et contexte de l'Action pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

1. Descriptif de l'Action

Le Projet Pôles Ruraux est né de la volonté du Gouvernement du Niger et de ses partenaires Financiers, l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne de promouvoir le développement des filières porteuses des régions de Tahoua et Agadez et de prévenir la situation de précarité alimentaire. Sa mise en œuvre effective a débuté en 2018 (signature du contrat d'AT MO fin décembre 2017, nomination et prise de fonction du coordonnateur national à fin mars 2018).

En dépit de la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie du Niger, l'insécurité alimentaire chronique affecte le pays et entame les moyens d'existence des populations nigériennes. Chaque année, entre 15 à 20% de la population (2 à 3 millions de personnes) se trouve en insécurité alimentaire, et ce, même en année de production agricole excédentaire. A cela s'ajoutent les problèmes liés aux conflits armés dans la sous-région et les inondations les habitations en période hivernale qui occasionnent d'importants dégâts matériels et des pertes en vies humaines.

C'est dans ce contexte que l'Initiative 3 N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens) est pensée et mise en œuvre. Faire en sorte que les *Nigériens Nourrissent les Nigériens*, par leurs propres efforts de production et d'organisation, implique que des solutions appropriées soient trouvées pour réduire la fréquence des déficits agricoles, fourragers et d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas des ménages à travers un approvisionnement régulier des marchés et l'accessibilité des biens à toutes les catégories sociales du pays. En plus, il y a eu la création, sous l'égide du Haut-Commissariat à l'I3N, du Fonds pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) avec ses trois (3) facilités :

- Facilité 1 : Soutien au financement Agricole ;
- Facilité 2 : Financement des Investissements structurants Agricoles ;
- Facilité 3 : Financement du conseil Agricole, de la recherche Agricole et du renforcement de capacités.

Le PPR se veut un outil de mise en œuvre de l'I3N à travers ses trois objectifs qui sont :

- Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal ;
- Faciliter l'accès aux institutions financières pour les acteurs des filières agricoles ;
- Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés.

Pour atteindre ces objectifs, les quatre composantes ci-dessous sont définies :

- C1 : Financement d'investissements collectifs à caractère public en faveur des filières agricoles et appui technique aux communes qui comporte quatre résultats. Cette composante s'exécute dans 18 communes dans la région de Tahoua, 8 communes de la région d'Agadez et les deux régions ; soit 28 Collectivités Territoriales ;
- C2 : amélioration de l'accès au crédit agricole qui est composée de trois résultats. Elle s'exécute sur tout le territoire des deux régions ;
- C3 : Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricoles qui est composée de deux résultats. Elle s'exécute sur tout le territoire des deux régions ;
- C4 : Appui au pilotage et à la gestion du projet.

Chacun des résultats, attendus à l'égard des composantes, sera développé dans le rapport.

Dans le cadre des conventions de financement signées le 14 mars 2017, deux rapports semestriels sont dus, le second est, de fait, un rapport annuel. Le présent document constitue le **rapport annuel 2022 (01 janvier 2022 au 31/12/2022) et rend compte des activités conduites durant la période**.

2. Eléments de contexte sur la période Janvier/Décembre 2022

Contexte sécuritaire

Sur le plan sécuritaire, le Niger est dans une position géographique qui l'expose à des périls certains et permanents d'insécurité, par Boko haram au sud, Mujao à l'ouest, Etat Islamique au nord sans compter d'autres pays non frontaliers et pouvant influencer la sécurité de la sous-région à laquelle le Niger ne pourrait être insensible. Sur le plan interne, il importe de souligner la fréquence des incursions des groupes armés terroristes GAT (occasionnant des morts civils, des déplacés internes et des réfugiés) surtout dans la région de Tillabéri qui touche la région de Tahoua. De manière générale, la région de Tahoua est au carrefour de quatre pays au niveau desquels la situation sécuritaire se détériore.

Le contexte sécuritaire en 2022[1] et de protection dans les régions de Tillabéri et Tahoua reste toujours complexe. Cela du fait des multiples facteurs sécuritaires, humanitaires et climatiques. En effet, la situation sécuritaire est marquée par la recrudescence des activités des groupes armés non étatique, la présence des groupes de vigilances armés, et l'émergence continu de banditisme armé.

Aussi, les conditions climatiques dues à l'avènement de la saison hivernale avec des fortes précipitations enregistrées, rendent la protection des populations civiles plus complexe dans les zones affectées par la crise sécuritaire à Tillabéri comme pour Tahoua.

Sur le plan régional et international, le Niger est également très déterminé à lutter contre le terrorisme aux côtés des autres pays de la sous-région. Dans ce cadre, plusieurs organisations sécuritaires sont opérationnelles sur le terrain.

Au niveau opérationnel,

Il est à noter que le PTBA 2022 a été préparé et validé par le 5ième COPIL tenu le 08 février 2022. A l'issue de la cinquième session ordinaire, le Comité National de Pilotage du Projet Pôles Ruraux (PPR) a recommandé entre autres que la maitrise d' ouvrage (MO) soit toujours assurée par le Ministère de l' Agriculture et les UGP assureront les paiements de activités mises en œuvre par le projet et prendre en compte la question de la MO des collectivités dans la prochaine phase du projet. L'ANO sur le PTBA a été obtenu le 17 février 2022.

Le projet s'est attelé entre autres au cours de l'année 2022 à la mise en œuvre des activités programmées ; assurer les missions d'audit ; recruter le cabinet pour l'audit des comptes (2021,2022 et 2023) ; lancer la mission d'évaluation à mi-parcours ; lancer les différents dossiers de passation de marchés ; et préparer le dossier relatif au versement des fonds sur les comptes du projet.

Malgré les contraintes citées plus haut, il convient de relever que dans la région de Tahoua 45 seuils ont été construits et 18 pour la région d'Agadez. Au 31 décembre 2022, le taux d'exécution financier du PTBA 2022 est de 71%.

Il est à noter que les avenants aux conventions de financement ont été signés portant ainsi la date limite de mise en œuvre des activités au 20 juin 2023.

[1] Source : https://reports.unocha.org/fr/country/niger/; https://reliefweb.int/report/niger/wfp-niger-country-brief-may-2022; https://reliefweb.int/report/niger/republique-du-niger-monitoring-de-protection-region-de-tillaberi-tahoua-juillet-2022

II. Résumé des activités de l'Action et autres mesures mises en œuvre durant la période de janvier à décembre 2022

Cette partie présente, résultat par résultat, la situation des activités réalisées dans le cadre du PTBA 2022.

Composante 1

La composante 1 consiste notamment à financer des infrastructures sous maitrise d'ouvrage communale, afin de participer au développement économique durable des régions d'Agadez et de Tahoua.

2.1. Résultat 1

« Des aménagements combinés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres afin de valoriser ensuite des productions des filières porteuses »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
110201	Récupération des terres (Tahoua-Agadez)	2939 ha de CES DRS (500 ha à Az et 2439 ha à Ta)	2939 ha de CES DRS réalisé (500 ha à Az et 2439 Ta)
110202	Ingénierie sociale (Tahoua-Agadez)	Ateliers, Appui à l'IS ONG mobilisés	Mobilisation d'une ECT ; Appui accompagnement et formation des acteurs
110401	Réalisation des bandes pare-feu (Tahoua-Agadez)	15 000 Kml de bandes pare-feu (7000 Kml à Az et 8000 kml à Ta)	15 000 kml réalisés (7000 kml à Agadez et 8000 kml à Tahoua)
110301	Accompagnement des pépinières (Tahoua-Agadez)	48 pépinières	40 pépinières accompagnés (8 à Agadez et 32 à Tahoua)
110402	Agroforesteries et RNA (Tahoua)	2500 ha	2 859 Ha réalisés
110204	Fixation des dunes (Tahoua)	900 ha	900 Ha réalisés
110205	Traitement biologique des berges (Tahoua)	66667 ml	66667 ml réalisés
110203	Aménagement des mares (Tahoua)	1 étude d'aménagement de 8 mares ; Lancement des travaux	Etude en cours. Une DC pour l'aménagement d'un site sera élaborée en collaboration avec les STDs. Travaux d'aménagement en 2023

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
110207	Réalisation de brise vent/Haies vives (Tahoua)	22500 ml	22500 ml réalisés
110206	Balisage des couloirs de passages/axes de transhumance et d'espaces pastoraux	1000 kml	372,75 kml réalisés. Pour les nouveaux sites pour 928.59 kml les contrats sont signés et en cours d'enregistrement .

- **Détails par activité**

  - **1101- Récupération de terres dégradées (Tahoua-Agadez)**

La superficie totale de terres dégradées à récupérer programmée dans le PTBA 2022 s'élève pour les deux régions à 2939 ha. Ainsi, au 31 décembre 2022, un total de 2939 ha ont été récupérés, soit un taux de 100%.

- **Agadez :**

La superficie totale de terres dégradées à récupérer programmée dans le PTBA 2022 qui s'élève à 500 ha ont été traitées à travers les travaux de confection de demi-lunes (DL) et de mise en valeur des ouvrages construits (apport de fumure, semis direct et ensemencement des herbacées) au niveau de 8 communes d'intervention du PPR.
Les travaux de récupération des terres dégradées ont été exécutés autour des ouvrages de mobilisation des eaux (seuils d'infiltration et digues) pour améliorer la disponibilité en eau d'irrigation et lutter contre l'érosion hydrique des terres cultivables des bassins versants des vallées de production.

Tableau 1 : Situation des réalisations des ouvrages CES/DRS dans la région d'Agadez

Département	Communes	Sup. totale réal. (ha)
Arlit	Dannat	60
	Gougaram	75
Total Arlit		**135**
Iférouane	Iférouane	75
	Timia	55
Total Iférouane		**130**
Tchirozérine	Agadez	75
	Dabaga	50
	Tabelot	50
	Tchirozérine	60
Total Tchirozérine		**235**
Total général		**500**

Source : UGP R Agadez

Tableau 2 : Synthèse de de la main d'œuvre mobilisée au titre des CES/DRS dans la région d'Agadez :

Département	Communes	Sites	Réalisations (HA)	Nbre Hommes	Nbre Femmes	Nbre Total de pers	Nbre jrs trvx	Nombre de H/J H	Nombre de H/J F	Nombre total H/J
Arlit	Dannat	Mizene	60	318	0	318	12	2880	0	2880
	Gougaram	Gougaram	75	207	0	207	12	3600	0	3600
Total Arlit			135	525	0	525	24	6480	0	6480
Iférouane	Iférouane	Skakawan	75	401	110	511	13	2825	775	3600
	Timia	Tola	55	333	0	333	10	2640	0	2640
Total Iférouane			130	734	110	844	23	5465	775	6240
Tchirozérine	Agadez	Inabizguine	75	472	738	910	10	1868	1732	3600
	Dabaga	Tanout Nhaidara	50	132	231	363	20	1572	828	2400
	Tabelot	Tamanit	50	209	19	228	21	2359	41	2400
	Tchirozérine	Gofat	60	204	87	272	21	2160	720	2880
Total Tchirozérine			235	1017	1075	1773	72	7959	3321	11280
Total général			*500*	*2 276*	*1 185*	*3 142*	*119*	*19 904*	*4 096*	*24 000*

Source : UGP R Agadez

- **Tahoua :**

Les réalisations physiques s'élèvent à 2439 ha sur 2439 ha prévus au titre de l'année 2022. Soit un taux de réalisation de 100%.
Dans le cadre de la mise en valeur des superficies récupérées, des conventions sont signées avec les producteurs/pépiniéristes regroupés en groupement pour l'achat direct des plants afin de servir au niveau des sites récupérés. Concernant la plantation, 1 411 501 plants ont été produits par 32 groupements totalisant 587 membres dont 414 femmes.

Tableau 2 : Superficies traitées par commune dans la région de Tahoua

Département	**Commune**	**Quantités réalisées (ha)**
Keita	Garhanga	150
	Ibohamane	250
	Tamaské	150
	keita	200
Total Keita		**750**
Illéla	Badaguichi	**180**
	Illéla	**100**
	Tajaé	100

Département	Commune	Quantités réalisées (ha)
Total Illéla		**380**
Bouza	Déoulé	80
	Allakaye	200
Total Bouza		**280**
Tahoua	Bambeye	100
	Kalfou	250
	Barmou	100
	Tebaram	50
	Takanamatt	50
Total Tahoua		**550**
Bagaroua	Bagaroua	100
		50
		50
Total Bagaroua		**200**
Tahoua Ville	AC 1	100
	AC2	100
Total Ville		**200**
Tchinta	Kao	**79**
Grand Total		**2439**

Source : DRE/LCD Tahoua

Tableau 3 : Situation de la main d'œuvre pour les Travaux CES-DRS PPR dans la Région de Tahoua

Département	Commune	Prévision (ha)	Réalisées (ha)	Ecart (ha)	Nbre h/j mobilisé		Total	Emplois crées
					Hommes	Femmes	Total	
Keita	Garhanga	150	150	0	490	1160	1650	87
	Ibohamane	250	250	0	316	883	1199	145
	Tamaské	150	150	0	300	550	850	87
	Keita	200	200	0	330	450	780	116
Total Keita		**750**	**750**	**0**	**1436**	**3043**	**4479**	435
Illéla	**Badaguichi**	**180**	**180**	**0**	**875**	**125**	**1000**	104
	Illéla	**100**	**100**	**0**	**5 123**	**4 093**	**9216**	58
	Tajaé	100	100	0	4167	4218	8385	58
Total Illéla		**380**	**380**	**0**	**10 165**	**8 436**	**18601**	220
Bouza	Déoulé	80	80	0	1891	1949	3840	46
Total Bouza	Allakaye	200	200	0	3815	5785	9600	116
Total Bouza		**280**	**280**	**0**	**5 706**	**7 734**	**13440**	162
Tahoua	Bambeye	100	100	0	7287	6153	13440	58
	Kalfou	250	250	0	6471	15885	22356	145
	Barmou	100	100	0	4725	6825	11550	58

Département	Commune	Prévision (ha)	Réalisées (ha)	Ecart (ha)	Nbre h/j mobilisé		Total	Emplois crées
					Hommes	Femmes	Total	
	Tébaram	50	50	0	1180	7050	8230	29
	Takanamatt	50	50	0	4500	0	4500	29
Total Tahoua		**550**	**550**	**0**	**24163**	**35913**	**60076**	319
Total Bagaroua		**200**	**200**		**13570**	**7302**	**20872**	116
Tahoua Ville	ARC 1	100	100	0	7181	3939	11120	58
	AC2	100	100	0	5368	1526	6894	58
Total Ville		**200**	**200**		**12549**	**5465**	**18014**	116
Tchinta	**Kao**	**79**	**79**	**0**	**2654**	**1138**	**3792**	46
Grand Total		**2 439**	**2 439**	**0**	**70 243**	**69 031**	**139 274**	**1 414**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1103- Réalisation des bandes pare-feu (Agadez-Tahoua)**

La longueur totale programmée dans le PTBA 2022 s'élève pour les deux régions à 15 000 kml. Ainsi, au 31 décembre 2022, un total de 15 000 kml ont été réalisés, soit un taux de 100%.

- **Agadez :**

Les réalisations physiques s'élèvent à 7000 kml sur 7000 kml prévus au titre de l'année 2022, soit un taux de 100%. La totalité des travaux ont été exécutés au niveau de 8 communes (Tchirozerine ; Agadez ; Iférouane, Timia ; Gougaram ; Dannet ; Ingall et Aderbissanat).

Tableau 4 : Situation des travaux bandes pare-feu réalisés dans la région d'Agadez

Département	Communes	Nbr des sites	Prévision	Qté réal. (kml)	Nombre de travailleurs			Nombre de H/J		
					F	H	Total	H	F	Total
Tchirozerine	Tchirozerine	6	800	800	0	345	345	16000	0	16000
	Agadez	3	300	300	47	181	228	5750	250	6000
Total Tchirozerine		**9**	**1100**	**1100**	**47**	**526**	**573**	**21750**	**250**	**22000**
Arlit	Dannet	4	400	400	28	136	164	**7849**	**151**	**8000**
	Gougaram	6	800	800	34	264	298	15750	430	160000
Total Arlit		**10**	**1200**	**1200**	**62**	**400**	**462**	**23599**	**581**	**168000**
Iférouane	Iférouane	3	300	300	330	100	430	6600	2000	8600
	Timia	4	400	400	540	45	595	10800	900	11700
Total Iférouane		**7**	**700**	**700**	**870**	**145**	**1025**	**17400**	**2900**	**20300**
Ingall	Ingall	17	3000	3000	166	1671	1837	56420	3580	60000
Total Ingall		**17**	**3000**	**3000**	**166**	**1671**	**1837**	**56420**	**3580**	**60000**
Aderbissanat	Aderbissanat	7	1100	1100	51	909	960	21671	329	22000
Total Aderbissanat		**7**	**1100**	**1100**	**51**	**909**	**960**	**31671**	**329**	**22000**
Total général		**50**	**7100**	**7100**	**1196**	**3651**	**4857**	**150840**	**7640**	**292300**

Source : DRE/LCD Agadez

- **Tahoua :**

La longueur totale de bandes pare-feu à réaliser pour l'année 2022 s'élève pour la région de Tahoua à 8 000 kml. Les travaux ont été exécutés à 100%.

Tableau 5 : Situation des travaux bandes pare-feu réalisés dans la région de Tahoua

Département	Commune	Sites	Nombre de Km réalisés	Nombre d'H/j mobilisés		
				Hommes	Femmes	Total
Tchintabaraden	CU TCHINTA	**Innazgahar**	400	8 000	0	8 000
		Tamanokal	400	8 000	0	8 000
		Infirji	400	8 000	0	8 000
		Tajjigal	400	8 000	0	8 000
		Tichachit	400	8 000	0	8 000
		Abalak tanguiwan	400	8 000	0	8 000
		Ghazeitran	200	8 000	0	4 000
		Anéna	500	10 000	0	10 000
		Ajangafa	402	8 040	0	8 040
	TOTAL CU TCHINTA		**3 502**	**70 040**	**0**	**70 040**
	CR Kao	**Idouk**	627	12 260	0	12 260
		Intadogmène	376	7 240	0	7 240
		Innaghourghour	497	9 660	0	9 660
		Tikadjit	347	6 660	0	6 660
		Ichanchar Tiggar	368	7 080	0	7 080
		N'kotayen	658	10 300	2 580	12 880
		Tadawelate	225	3 920	300	4 220
	TOTAL CR KAO		**3 098**	**57 120**	**2 880**	**60 000**
	TOTAL TCHINTA		**6 600**	**127 160**	**2 880**	**130 040**
Tahoua	Takanamatt	Shirim	100	100	0	100
		Shiguenewane	150	140	0	140
		Iguefane	150	150	0	150
	Sous Total Takanamatt		**400**	**390**	**0**	**390**
	Tébaram	Koukatalla	150	126	135	261
		Achouad	150	35	115	150
		Adoua	200	185	324	509
		Zarboulé	200	233	317	550
		Tebaram	100	49	189	238
	Sous Total Tebaram		**800**	**628**	**1080**	**1708**

Département	Commune	Sites	Nombre de Km réalisés	Nombre d'H/j mobilisés		
				Hommes	Femmes	Total
	Affala	Tabagotte Toudou	100	60	0	60
		Tabagotte classe	50	20	0	20
		Tamaye	50	60	0	60
	Sous total Affala		**200**	**140**	**0**	**140**
	Total Départ Tahoua		**1400**	**1158**	**1080**	**2238**
	Total général		**8 000**	**128 318**	**3 960**	**132 278**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1104- Accompagnement des pépinières (Agadez-Tahoua)**

- **Agadez :**

Le PTBA2022 a prévu l'accompagnement des pépinières mixte (plants fruitiers et forestiers) en collaboration avec les STD (DRA et DRE). Une mission conjointe a été conduite dans le cadre de l'évaluation des pépinières existantes. Cette activité été conduite pour permettre d'établir la situation des pépinières appuyés antérieurement et de calibrer les actions d'accompagnement à la production mixte des plants. Les résultats de cette mission conjointe ont permis de préparer les dossiers de Microprojets des actions d'accompagnement des pépinières pour l'année 2022. Au total 8 pépinières mixtes de production des plants ont été accompagnés par le PPR en collaboration avec les STD au niveau des communes de Timia (4 pépinières) , Ingall (1 pépinière) et Agadez (3 pépinières).
L'objectif global recherché à travers cette activité est d'améliorer la disponibilité en plants fruitiers et forestiers des pépinières mixtes et les appuis ont concernés les volets suivants :

- L'appui en équipements divers de production et de commercialisation des plants (cassiers de transport des plants, pots plastiques, kit de traitement phytosanitaire, Brouettes, pelles, Tamis, Arrosoirs, Sécateurs, Kit de greffage, Tuyaux PVC, Grillage, Râteaux, Motopompe, matériel aratoire) ;
- Le renforcement des capacités des pépiniéristes et suivi de proximité sur
  - Les techniques de propagation et greffage ;
  - La gestion des ravageurs des plants fruitiers ;
  - La gestion d'une entreprise agricole.

- **Tahoua :**

Le PTBA 2022 a prévu l'accompagnement des groupements des pépiniéristes avec l'appui du service de l'Environnement. Ainsi, 32 groupements de pépiniéristes ont été appuyées via des conventions entre le projet et ces groupements pour la production de plants forestiers. Au total, 1 411 501 plants ont été produits et plantés dans le second semestre au niveau de toutes les communes d'intervention du PPR, afin de mettre en valeur les ouvrages réalisés.

Tableau 6: Situation de la plantation à Tahoua

Département	Communes	Site/pépinière	Coordonnées du Site	Nbre de plants achetés et plantés	Membres		
					Hommes	Femmes	Total
Tahoua	Bambaye	Bambeye	N 14°43,193' E5°05,244'	33300	5	5	10
	Tebaram	Tebaram, site1	N14°8308403 E4°4557044	16650	4	18	22
		Tebaram, site2	N14°8344710 E4°4524610		4	17	21
	Sous/total Tébaram			16650	4	18	22
	Takanamat/Barmou	Tahoua Ville/ACII	N 14,90724° E 5,2569°	128630	7	2	9
	Kalfou	Toudouni	N 14,73230° E 5,45863°	70125	0	25	25
		Chacott	N 14,67809° E 5,37591°	66125	16	9	25
	Sous/total Kalfou			136250	16	34	50
Sous total Tahoua				**314830**	**32**	**59**	**91**
Illéla	Illéla	Guidankaro1	N:14.39664°E:005.29099°	40000	11	8	19
		Guidankaro2	N:14.39281°E:005.30832°	20000	13	5	18
		Azao	N:14.48483°E:005.02676°	30000	8	7	15
		Tchiga	N:14.37451°E:005.12646°	15210	1	28	29
		Kouara peulh	N:14.11233°E:005.06338°	10000	8	5	13
	S/Total1			**115210**	**41**	**53**	**94**
		Badaguichiri	N:14.52197°E:005.35791°	74425	8	3	11
	S/Total2			74425	8	3	11
	Tajaé	Tajae sedentaire	N: 14.21068°E:005.26927°	3605	7	4	11
		Tajae nomade	N:14.22786° E:005.29802°	33000	4	3	7
		Guidan dimaou	N:14.25763° E:005.24941°	3605	4	2	6
		sabara	N:14.25360° E:005.44404°	15000	5	2	7
	S/Total2			**55210**	**20**	**11**	**31**
Total Illéla				**244845**	**69**	**67**	**136**
keita	Ibouhamane	Karkamatt	N: 14.52085°E:006.07355°	40000	4	14	18
		Gadamata	N: 14.48390°E:006.05853°	30000	6	13	19
		Loudou	N: 14.56351°E:005.56377°	32350	8	12	20
	sous/total Ibouhamane			102350	18	39	57
	Keita	Kirari	N: 14.44559°E:005.46859°	106500	10	15	25

	Garhanga	Laba	N: 14.61269°E:005.93887°	68950	5	8	13
	Tamaské	Sakole	N: 14.84549°E:005.70628°	49000	2	27	29
		Zabi Allela	N: 14.75925°E:005.70804°	60799	3	2	5
		Bourdi	N: 14.34341°E:005.37149°	12000	1	7	8
	Sous total Tamaské			121799	6	36	42
Total Keita				**399599**	**31**	**110**	**141**
Tchinta	**Kao**	**Kao**	N: 15°24'18,3" E: 5°43'36,3"	**50 727**	**0**	**28**	**28**
Ville de Tahoua	AC1	Takalmawa	N: 14,971610 E: 5,308713	56600	5	2	7
	AC2	Ibadrahamane	N:14,971610 E:5,308713	20000	6	3	9
Total Ville de Tahoua				**76600**	**11**	**5**	16
Bagaroua	Bagaroua	Tawaye	N: 14.34497 E: 004.79485	26000	9	3	12
		Gougouhema	N: 14.19126 E: 004.81852	25000	8	4	12
		Bagaroua	N: 14.64275 E: 004.34549	15000	6	4	10
Total Bagaroua				**66000**	**23**	**11**	**34**
Bouza	Allakaye	Allakaye	N 14.40449° E 005.74620°	52860	3	30	33
		Foga	N 14.47023° E 005.6999°	30000	0	48	48
	Sous/total Allakaye			82860	3	78	81
	Déoulé	Pepiniere centrale/Bouza	N 14.42296° E 006.04280°	130000	4	26	30
		Déoulé	N 14.32672° E 005.98842°	46040	0	30	30
	Sous/total Déoulé			176040	4	56	60
Total Bouza				**258900**	**7**	**134**	**141**
Total région				**1 411 501**	**173**	**414**	**587**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1105- Agroforesteries et RNA -Tahoua**

Le PTBA 2022 prévoit la réalisation de 2500 ha de RNA au niveau de Cinq (5) communes (Tajaé, Illéla, Bagaroua, Keita et Allakaye). Au premier semestre 2022, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- Les zones cibles identifiées ;
- La mission d'information sensibilisation et du voyage d'étude sont réalisées ;
- Le besoin en petits matériels élaboré et ;
- La formation et l'exécution de l'activité sont en cours

Le traitement des superficies a été réalisé au second semestre 2022. Ainsi, un total de 2 859,27 ha a été traité sur 2 500 ha prévu, soit 114,37 % de taux de réalisation.

Tableau 7: Situation de la RNA à Tahoua

Communes	Nombre de villages	Nombre pratiquants	Superficie totale
Bagaroua	10	95	782,27
Illéla	7	131	552
Tajaé	10	566	1025
Allakaye	11	107	500
Total	**38**	**899**	**2 859,27**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1106- Fixation des dunes -Tahoua**

Il est prévu 900 ha pour la fixation des dunes dans le PTBA 2022 répartis sur les 4 communes à raison de 225 ha par commune : Il s'agit du village de Toudouni (commune de Kalfou), Azourak Fagué (Commune de Tamaské), Garin Moussa (Commune de Keita) et Guidan Aminkar (Commune de Déoulé). Ainsi, un total 900 ha ont été fixés sur 900 ha prévus, soit un taux de réalisation de 100%.

- **1107- Traitement biologique des berges des Koris (Tahoua)**

Le PTBA 2022 prévoit le traitement biologique 66,7 kml des berges. Les travaux ont été exécutés à 100% au niveau de 10 communes.

Tableau 8: Situation de traitement biologique des berges des Koris

N°	Commune	Traitement des berges de Koris (Kml)
1	Allakaye	10
2	Déoulé	10
3	Illéla	10
4	Garhanga	5
5	Ibohamane	5
6	Keita	5
7	Tamaské	5
8	Barmou	4,67
9	Kalfou	6
10	Kao	6
	Total	**66,67**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1108 - Aménagement de mares -Tahoua**

Les concertations entre l'UGP/R, les Collectivités territoriales et les STD ont permis de disposer d'une liste de cinq mares potentiellement aménageables : trois mares sur cinq ont été identifiées et une étude est en cours avec les STD afin de proposer les actions à mener.

- **1109 - Réalisation des haies vives (Tahoua)**

Cette activité est prévue dans le cadre de la mise en valeur des 15 seuils réalisés par le Projet Badaguichiri afin de protéger les terres aménagées au niveau des communes de Tamaské, Illélla, Tajaé, Badaguichiri et Allakaye. Il est prévu de réaliser 22,5 kml de haie vive autour des vallées. Au premier semestre 2022, les activités ci-dessous ont été réalisées :

- Les zones cibles identifiées ;
- La Mission d'information sensibilisation réalisée ;
- Le besoin en semences forestières et les plants sont faits ;
- Le besoin en petits matériels élaboré.

Les haies vives ont été réalisé au second semestre 2022 au même moment que les activités de plantations. Ainsi, un total de 22,5 kml a été traité sur 22,5 kml prévus au niveau de 19 communes, soit 100 % de taux de réalisation.

Tableau 9: Situation de réalisation des haies vives

N°	Commune	Haies Vives (Kml)
1	Bagaroua	2
2	Allakaye	**2**
3	Déoulé	2
4	Illéla	1
5	Badaguichiri	2
6	Tajaé	1
7	Garhanga	1
8	Ibohamane	2
9	Keita	2
10	Tamaské	1
11	Bambeye	1
12	Barmou	1
13	Kalfou	2
14	Takanamat	1
15	Tébaram	0,5
16	Kao	1
17	Ar.Com 1	1
18	Ar.Com 2	1
	Total	**22,5**

Source : DRE/LCD Tahoua

- **1110- Balisage des couloirs de passage/axes de transhumance et d'espaces pastoraux**

Au cours de l'année 2022, un total 372, 75 kml de couloirs de passage ont été balisés au niveau de neuf communes. Aussi, les contrats pour la réalisation 928.59 kml ont été signés avec 7 entreprises en fin décembre 2022. Les travaux restants seront finalisés en 2023.

Tableau 10: Situation des travaux de balisage des couloirs de passage

Lot N°	Département	Commune	Désignation des travaux	Distance prévue (km)	Distance réalisée (km)
01	Bouza	Déoulé	Travaux de balisage des Espaces pastoraux du département de Bouza	50,00	16,60
		Allakaye		33,00	23 ;60
			TOTAL BOUZA		**40,20**
02	Bagaroua	Bagaroua	Travaux de balisage des Espaces pastoraux du département de Bagaroua	100,00	52,93
			TOTAL BAGAROUA		**52,93**
03	Kéita	Ibouhamane	Travaux de balisage des Espaces pastoraux du département de Keita	45,00	40,80
				45,00	45,00
		Garhanga		30,00	30,00
				25,00	25,00
		Tamaské		20,00	20,00
			TOTAL KEITA		**160,80**
04	Illéla	Badaguichiri	Travaux de balisage des Espaces pastoraux du département d' Illéla	120,00	74,40
		Tajaé		33,00	23,12
		Illéla		27,00	21,30
	TOTAL ILLELA				**118,82**
	TOTAL				**372,75**

Source : UGP R Tahoua

2.2. Résultat 2

« La réalisation d'infrastructures et d'aménagement permettent, dans un contexte de changement climatique, la valorisation durable des terres arables en vue de retenir les jeunes dans les sites concernés et d'améliorer les revenus des populations »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
120101	Aménagement de sites maraîchers (Agadez)	1 rapport étude	. Mission conjointe exploratoire pour la faisabilité de l'aménagement de 3 sites maraichers au niveau des communes d'Iferouāne, Timia et Dabaga . 2 sites maraichers en cours d'aménagement au niveau de la commune d'Iferouāne
120202	Construction de seuils d'épandage à Tahoua	51 seuils	. 45 seuils construits, . 6 en cours de réalisation
	Construction de seuils d'infiltration (Agadez)	23 seuils	- 18 seuils construits ; - 5 seuils d'infiltration en cours de réalisation
120203	Travaux de traitement des berges de Kori (Agadez - paiement des avances et décomptes)	53 000 Ml	57 048 ml de digues de protection du potentiel productif des vallées de réceptionnés
120102	Actualisation des études techniques et études complémentaires pour la construction d'un barrage à OUREY (Agadez)	1 rapport étude	Relance du processus
120204	Appui aux Boutiques d'Intrants Agricoles en stock initial (Tahoua)	Appui à la mise en place du stock initial formation	Besoins identifiés pour le stock initial et la formation ; Le stock initial est mis en place
120205	Réhabilitation des sept seuils de Badaguichiri	7 seuils réhabilités	5 seuils réhabilités en 2022
120206	Mesures d'accompagnement pour la mise en valeur (Achat de semences améliorées, Equipements, encadrement,)	450 ha	**Agadez :** Acquisition et mise en place des intrants agricoles et équipements au niveau des sites maraichers des vallées de production (potagères 1,8 kg ; et 500 kg de pomme de terre, semences céréalières 30 kg) l'engrais 600 Kg, et Equipements agricoles (2 motopompes, 7 bouteilles de gaz et 2 carburateurs à gaz)

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
			Tahoua : Acquisition et mise en place des semences 47,68 T et de l'engrais 81 T (seuils de Badaguichiri) ; DAO élaboré pour l'acquisition des semences et intrants pour les nouveaux seuils réalisés par le PPR
120207	Dispositif de contrôle des travaux de construction seuils (Agadez-Tahoua)	Mise en place du dispositif de contrôle (recrutement superviseurs, contrôleurs) Contrôle des travaux et décomptes Rapportage	Personnel recruté ; Contrôle des travaux et décomptes réalisés ; Rapports de suivi disponibles
120208	Acquisition de kits pour le suivi et contrôle de travaux (Théodolite, niveau automatique, Pieds à coulisse et rubans…)	4 kits	4 kits acquis
120209	Appuis à la production de semence de pomme de terre, etc. (convention INRAN)	Signature et mise en œuvre convention INRAN	Convention élaborée et partagée ; 5 TDR validés

- **Détail par activité**

  - **1201 - Etudes d'aménagement de sites maraîchers - Agadez**

L'aménagement des sites maraîchers constituent une des actions qui permet de créer des emplois durables pour les jeunes, les femmes et les « acteurs de l'économie migratoire ». C'est une stratégie pour faciliter l'accès à la terre pour les couches les plus vulnérables que sont ces groupes. Elle permet aussi l'augmentation et la diversification de la production. Ces aménagements contribueront de ce fait à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages cibles.
Pour l'année 2022, les principales activités suivantes ont été réalisées :

- Élaboration des fiches techniques des microprojets suite aux informations collectées via des missions conjointes CR/STD/PPR au niveau des sites de 3 communes pilotes (Iferouāne, Timia et Dabaga) ;
- Aménagement en cours de 2 sites de la commune rurale d'Iferouāne (Tadek et Ebourkoum) et report de l'aménagement de 2 sites pour les communes de Timia et Dabaga.

  - **1202- Travaux de réalisation des seuils**

    - **Construction des seuils d'épandage - Tahoua**

Pour les travaux de construction des seuils, la situation est la suivante au 31 décembre 2022 :

- 45 seuils construits : Les STD (DRGR, DRA, DRE, CI3N, etc.) et les Communes ont été impliqués aux processus de remises des chantiers et de réceptions des ouvrages ;

- 6 nouveaux sont prévus dans le PTBA 2022 en cours.

Tableau 11 : Localisation des seuils construit – Tahoua

Département	Commune	Seuil	Coordonnées GPS	
			Longitude Est	Latitude Nord
Tahoua	Takanamat	Amaloul	4°,58'17.60"	15,05'25.40"
	Kalfou	Samo 1	5°29,835	14°42,318
		Samo 2	5°29,569	14°42,444
		Samo 3	5°29,214	14°42,290
		Touboubounou Elena	5°32,421	14°43,097
		Touboubounou Samo	5°31,960	14°42,810
	Bambeye	Gataraoua 2	5°10.509"	14°34.180"
		Gataraoua 3	5°10.470"	14°33.315"
	Barmou	Ourihamizan 1	5°28'54.00"	15°14'48.60"
		Ourihamizan 2	5°29'03.50"	15°13'05.99"
	Tébaram	Ijali 2	5°19.156	14°0.050
Ville de Tahoua	Arrondissement Communal Tahoua I	Garin Issa	5°18,315'	14°50,624'
	Arrondissement Communal Tahoua II	Dorodji 2	5°12,476'	14°58,279'
	Arrondissement Communal Tahoua II	Darodji 3	: 4°57'58,88"	: 15°05'24,03"
Keita	Garhanga	Sakaraoua Toudou	5°55'34.68"	14°42'6.49"
		Fararat Baba	6° 1'17.18"	14°41'21.89"
		Laba	5°57'17.14"	14°36'40.43"
	Ibohamane	Gadamata	6° 5'35.74"	14°48'3.22"
		Tacha Boka	5°48'20.34"	14°44'47.75"
		Karkamat	6° 6'3.16"	14°55'20.88"
		Loudou seuil	5°54'19.39"	14°58'24.54"
		Loudou Barrage	5°54'39.24"	14°55'34.51"
	Keita	Kirari seuil	5°49'29.00"	14°44'58.58"
		Kirari ANPIP	5°48'20.34"	14°44'47.75"
		Keita sud OPVN	5°46'4.18"	14°45'6.46"
		Guidan Fako	5°44'46.40"	14°44'38.50"
	Tamaské	Zabi Allela	5°41'30.67"	14°44'11.60"
		Sakole	5°40'55.68"	14°50'23.52"
		Kogui	5°40'46.07"	14°48'39.02"

Département	Commune	Seuil	Coordonnées GPS	
			Longitude Est	Latitude Nord
Bouza	Allakaye	kache 1	5°44'52.04"	14°30'16.41"
		Ketsara	5°40'31.81"	14°20'58.60"
		Kaché 4	5°46'16.75"	14°29'47.06"
		Kaché 5	5°45'24.07"	14°28'24.51"
	Déoulé	Loube	6° 2'28.91"	14°36'48.86"
Tchintabaraden	Kao	Intaliwan	5°30'40.93"	15°12'28.42"
Illela	Badaguichiri	Kossa 1	5°31'26,6"	14°15'56,8"
		Kossa 2	5°30'03,6"	14°15'39,1"
		Kossa 3	5°30'59,9"	14°15'52,4"
	Illela	Kouara 1	5°01'19,07"	14°06'44,9"
		Kouara Pheul	5°00'37,3"	14°07'23,7"
	Tajaé	Iskitta	5°17'2,8"	14°14'41,8"
		Tajaé sédentaire	5°16'01,0"	14°11'46,3"
Bagaroua	Bagaroua	Gougouhéma 1	4°50'14,64"	14°13'36,552"
		Gougouhéma 2	4°50'0,7"	14°52'40,08"
		Taweye	4°40'09,0"	14°15'29,2"

Source : UGP R Tahoua

Tableau 12 : Localisation des nouveaux seuils – Tahoua

Département	Commune	Seuil	Coordonnées GPS	
			Longitude Est	Latitude Nord
Tahoua	Barmou	Abancor	5°214.16'	15°937.76'
Keita	Tamaské	Kogui aval	5°40'6.94"	14°48'21.2"
		Hiro	5°37'54.84"	14°42'43.55"
		Kalalé	5°37'54.84"	14°42'43.33"
	Ibohamane	Jéji	5°53'10.45"	14°43'20.60"
	Garhanga	Tarwada	5°45'44.9"	14°37'33.50"

Source : UGP R Tahoua

Photo 1 : Visite des autorités régionales et des responsables des STDs sur le site de seuil d'épandage de Kogui dans la région de Tahoua (En date du 29 mars 2022)

- **Construction des seuils d'infiltration- Agadez**

Pour les travaux de construction des seuils, la situation est la suivante au 31 décembre 2022 :

- 18 seuils construits et réceptionnés ;
- 5 nouveaux en cours de réalisation.

Tableau 13 : Localisation des seuils d'infiltration construits - Agadez

Départ.	**Commune**	**Seuil**	**Coordonnées GPS**	
			Longitude Est	Latitude Nord
Tchirozérine	Tabelot	Tamanet 1	9°1'29,2"	17°52'39"
		Tamanet 2	9°0'36,21"	17°53'50,37"
		Téwart 1	8°37'43,8"	17°34'15,1"
		Téwart 2	8°37'49.02"	17°35'5.03"
	Dabaga	Aouderas	8°24'4.66"	17°37'31.49"
		Boghol 1	8°11'35.31"	17° 8'47.79"
		Boghol 2	8°12'38.34	17°11'23.09"
	Agadez	Tchibniten	7°57'3,6"	17°1'29,1"
	Tchirozérine	Teghazar 2	8° 7'24.66"	17° 2'17.29"
		Sabongari/Agrhrim	8°11'56.49"	17° 1'26.09"
		Gofat Ouest 3	7°50'50,73"	17°03'26,00"
Iférouane	Timia	Tassalwat 1	8°46'40.07"	18° 7'40.99"
		Tassalwat 2	8°46'13.74"	18° 7'57.29"
		Ajirou 2	08°47'52.02"	17°57'06.11"
		Ajirou 1	08°49'19.75"	17°55'47.38"
		Zomo 2	08°56'14.6	18°26'53.9"
	Iférouane	Iferouāne	08°25'18.3"	19°05'32.1"
		Agalal	8° 9'46.67"	18°42'21.07"

Tableau 14 : Localisation des seuils en construction - Agadez

Départ.	Commune	Seuil	Coordonnées GPS	
			Longitude Est	Latitude Nord
Tchirozérine	Tchirozérine	Teghazar 1	08°07'22,72"	19°02'17,9"
		Sabongari	08°11'54,78"	17°01'29,63"
Iférouane	Timia	Zomo 3	8°56'18,69"	18°25'45"
		Teguert 1	08°49'42"	18°10'37"
		Teguert 2	08°49'3,13"	18°11'5,6"

Photo 2 : Seuil de Tassalwat (Commune de Timia dans le Département d'Iférouane) et seuil radier de Tewart 2 (Commune de Tabelot dans le Département de Tchirozérine)

- **12203- Travaux de traitement des berges de koris (Agadez)**

Ces travaux lancés en fin novembre 2021 ont été achevés au premier semestre de l'année 2022. Ainsi, un total de 57 048 ml de digues de protection a été réalisé sur une prévision de 53 000 ml.

Tableau 15 : Localisation des sites des digues de protection

	Site	**Type d'ouvrage**	**Longueur (ml)**	**Coordonnées**	
1	Téwart 1	Gabions	934	8°37'43,8"	17°34'15,1"
2	Dakata	Digue en gabions et Pierres sèches	1 477	8°57'15.40"	17°31'55.21"
3	Imin Nabaro	Digue en gabions et Pierres sèches	3 558	8°56'51.11"	17°32'38.69"
4	Tassalams alam	Digue en gabions et Pierres sèches	3 863	8° 6'7.00"	17°16'2.42"
5	Toudou	Gabions	3 467	7°58'43.24"	16°59'44.92"
6	Gofat Ouest 1	Pierres sèches	3 261	7°52'34,31"	17°3'50,17"
7	Gofat Ouest 2	Digue en gabions et Pierres sèches	3 626	7°54'54,46"	17°03'21,20"
8	Gofat Ouest 3	Digue en gabions et Pierres sèches	1 952	7°50'50,73"	17°03'26,00"

9	Sabongari	Digue en gabions et Pierres sèches	3 300	8°11'56.49"	17° 1'26.09"
10	Balla	Digue en gabions et Pierres sèches	5 494	8°14'54.86"	17° 2'22.57"
11	Tassalwat 2	Digue en gabions et Pierres sèches	3 386	8°46'13.74"	18° 7'57.29"
12	Tassalwat 1	Pierres sèches	1 079	8°46'40.07"	18° 7'40.99"
13	Tola	Pierres sèches	3 399	8°42'59.07"	18°28'20.29"
14	Zomo 1	Gabions	3 007	08°56'42.7"	18°27'23.1"
15	Zomo 2e	Pierres sèches	1 456	08°56'14.6	18°26'53.9"
16	Zomo 3e	Pierres sèches	1 500		
17	Iférouane	Digue en gabions et Pierres sèches	2 910	08°25'18.3"	19°05'32.1"
18	Gougaram	Digue en gabions et Pierres sèches	1 937	7°48'13.73"	18°27'28.68"
19	Mizen	Digue en gabions et Pierres sèches	7 442	7°52'13.48"	17°52'42.97"
TOTAL			**57 048**	**-**	**-**

Photo 3 : Travaux des digues de protection en gabion à Sabon Gari (Commune Urbaine de Tchirozérine) et à Mizene (Commune de Danet et Département d'Arlit).

- **120102 - Actualisation des études techniques et études complémentaires pour la construction d'un barrage à Ourey**

Pour rappel , le rapport d'évaluation de l'AMI a été soumis pour demande d'ANO et des observations ont été formulées. Afin de prendre en charge ces observations, l'UGP a repris le dossier afin de relancer le processus.

- **120204 - Appui aux Boutiques d'intrants agricole (stock initial) -Tahoua**

Il est prévu un appui en intrants aux 5 BIA construites avec l'appui du PPR dans les communes de Ibohamane,Tamaské, Kalfou, Déoulé, Allakaye, Tajaé et Bagaroua. Le tableau ci-dessous donne le détail.

Tableau16 : intrants mis en place au niveau des BIA

No	Désignation	Description détaillée	Qté	lieu
1	NPK (kg)	15-15-15	2500 kg	*BIA de Iskita (Tajae), Bila (Bagaroua); Hiro (Tamaské) Djiballé (Déoulé) et Tadoupta (Allakaye)*
2	Urée(kg)	46%	2500 kg	
3	Kit de protection individuel	Masques, Gants, Lunettes, Botte	50	
4	Outils de gestion	Carnets entrée-sortie	10	
5	Balance	manuelle	5	
6	Mobilier bureau	Bureau et 2 chaises métalliques	5	

- **120205 - Réhabilitation des sept seuils de Badaguichiri**

Cinq (5) seuils réalisés dans le cadre du Projet Badaguichiri ont été réhabilités en 2022 par le PPR. Les sites de ces seuils sont : Bougi 1, Bougi 2, Bourdi 1, Dindi et Gourgoutoulou. Il est à noter que les travaux de réhabilitation d'autres seuils ont été annulés de concert avec les partenaires.

- **120206 - Mesures d'accompagnement pour la mise en valeur des seuils Tahoua**

Dans le cadre de l'accompagnement pour la mise en valeur des seuils à Tahoua, le projet a en début 2022 appuyé les producteurs pour la mise en valeur de 450 ha autours des seuils réalisés par le projet Badaguichiri à travers l'acquisition et mise en place de 47,68 T de semences et 81 T d'engrais.

Par la suite, un DAO pour la fourniture des intrants agricoles au profit des producteurs pour l'appui à la mise en valeur 560 ha autour des seuils construits par le PPR dans la région de Tahoua a été partagé.

- **120207- Dispositif de contrôle des travaux de construction seuils (Tahoua-Agadez)**

Les dispositifs de contrôle sont installés au niveau de 2 régions :

- A Tahoua le dispositif est en place et opérationnel. Il est constitué d'un superviseur et de 21 contrôleurs permanents ;

- Quant au dispositif d'Agadez, il est constitué de 2 superviseurs et 35 Contrôleurs permanents, mis sur pieds depuis le 15 mars 2022. La supervision et le contrôle ont été initialement assurés par l'équipe de la DRGR d'Agadez.

Il faut aussi noter que l'ensemble du dispositif est étoffé par la supervision, l'encadrement et l'appui technique des équipes de DRGR, DDGR et PPR.
Cette structuration a véritablement joué un rôle majeur dans la qualité des ouvrages, gage de la durabilité des actions du Projet. Les interventions des différents acteurs sur les chantiers sont sanctionnées par des PV de chantiers et des rapports de supervision.

Photo 4 : Visite de la coordination nationale sur un site de protection de berge et une mission de supervision conjointe des équipes PPR et DRGR en concertation sur un site de seuil dans la région d'Agadez

Photo 5 : Vérification altimétrique d'un seuil par la DDGR de Tchirozérine dans la région d'Agadez et l'intervention de l'équipe topo de la DRGR de Tahoua sur le seuil de Tacha Boka.

2.3. Résultat 3

« Les différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché sont améliorées »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
1301	Etude de réalisation de piste Agadez (paiement)	1 étude	Etude réalisée
130303	Travaux de réhabilitation/Construction des pistes rurales (Tahoua-Agadez)	38 Kml à Tahoua 62 Kml à Agadez	**Tahoua** Travaux de construction de 38 km de pistes réalisés; Remise des sites pour la réalisation de 39,27 Km. **Agadez** 126,53 km des travaux de construction et traitement des points critiques (stade signature des contrats)
130305	Magasins de stockage de produits agricoles -Agadez - Tahoua	Equipements de protection et de sécurité de 6 magasins de stockage de produits agricoles (4 à Az et 2 à Ta) ; Approvisionnement stock initial 7 magasins de 200 T (4 à Ta et 3 à Az) ;Approvisionnement en stock d'aliments bétail d'un magasin de 200 T (Ta) ;Appui en intrants agricoles pour 2 CCAI (magasin de 200 T)	Les équipements de protection et de sécurité de 6 magasins de stockage des produits agricoles sont réalisés (4 à Az et 2 à Ta) ; DAO pour l'acquisition du stock initial partagé.
130302	Construction de deux maisons de paysan complète (Tahoua et Agadez)	2 maisons de paysan construites	Maison du Paysan de Takanamatt (Ta) réceptionné ; Maison du Paysan de Tabelot (Az) réceptionné pour le lot2 et le lot1 est en cours.
130301	Construction d'un centre collecte oignon à Bagga (Commune de Kalfou)	1 centre	Travaux réceptionnés ;

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
130304	Traitement des points critiques (radiers) -Tahoua	3 ouvrages	Réalisés
130306	Construction d'un comptoir de produits maraicher (Commune de Tajaé)	1 comptoir	DC élaborée pour 2 comptoirs
130307	Renforcement des centres de commercialisation des produits agricoles (Agadez)	2 centres	Remise de sites (centre1 et 2) a eu lieu le 28/10/2022 pour les travaux de réhabilitation de centres des unions des coopératives (FRUCA et UCMT)
130308	Appui à la valorisation post-récolte des produits/Accompagnement des projets de transformation (achat de petite unité de transformation tomate, agrume, …; appuis des unités de fabrication, conservation et commercialisation des produits agricoles; Voyage d'étude, etc.) - Tahoua-Agadez	OP appuyés Voyage d'étude	Echanges avec les acteurs ; Identification des transformateurs/trices à appuyer ; Elaboration des microprojets ; Elaboration des DAO et DC pour l'acquisition des matériels et équipements en cours.
130309	Construction de magasins adaptés pour la conservation de la pomme de terre et des agrumes (Agadez)	1 magasin	Contrat signé
130310	Appui au plaidoyer et à la mise en relation des acteurs des filières (Tahoua et Agadez)	1 concertation par région	Atelier de mise en relation des acteurs des filières a été organisé à Agadez avec la supervision de DRA ; Appui à la participation des OP des régions de Tahoua et Agadez à « La journée du Paysans » à Maradi.

- **Détails par activité**

  - **1301- Etude de réhabilitation/construction des pistes rurales (Tahoua-Agadez)**

Cette étude s'est déroulée suivant trois étapes d'APS, d'APD/EIES et de DAO. A chacune de ces étapes, il est organisé un atelier de validation, réunissant les parties prenantes concernées au niveau régional avec l'appui de

la coordination du PPR. Les documents d'étude élaborés ont permis d'extraire les tronçons qui cadrent parfaitement avec les objectifs et moyens du PPR pour les travaux.

Rappelons que les coûts estimatifs des tous les travaux est de 10 187 044 910 FCFA dans l'APD global. C'est à la suite de l'atelier de validation qu'une séance de travail avec tous les participants a permis d'établir une liste de priorisation des tronçons. Dans cette approche, les critères suivants ont été déterminé és : présence des sites du PPR, production agricole dans la zone, existence' d'une complémentarité ave' d'autres tronçons, enclavement de la zone et initiatives locales/motivation. A l'issu de cette première analyse participative, il ressort le tableau suivant pour le résultat de priorisation des tronçons des pistes issus du rapport de l'étude.

Tableau 17 : Priorisation des tronçons des pistes pour le traitement des points critiques dans la région d'Agadez

Tronçons	Priorisation	Distance (km)	Coût (Fcfa)	Sites des réalisations du PPR
Gougaram - Iférouane	1er ex	105	3 138 369 175	CES/DRS, Magasin 200 T, 4 SFJA, 2Seuil, Digues, FCP
Embranchement voie Ajirou - Ibsghan	1er ex	37	1 249 658 871	CES/DRS, 2 Seuil, Digues, 1SFJA, 1 Magasin 200 T, FCP
Tokadi - Fantori Bagazanamas	3ème	23	626 542 350	Magasin 200T, 2SFJA
Timia - Tékarkar	4ème	3	105 492 402	CES/DRS, 2 Seuil, Digues,
Timia - Zomo	5ème	46	1 865 022 520	CES/DRS, 3 Seuil, Digues,
Assa – Tchilizdag - Batarmatas	6ème	48	1 589 782 155	Site CES/DRS, 2 SFJA, 1 seuil, FCP
El Meki - Inwanbarem	7ème	21	485 840 164	Site CES/DRS, 2 SFJA
Rta - In-Tchin - Taghat	8ème	9	330 064 920	CES/DRS, 1SFJA
Dogom - Tabewa	9ème	18	186 297 992	-
Gougaram - Awiderer	10ème	18	609 974 361	-
Total		**327**	**10 187 044 910**	

Cette priorisation a été affinée au niveau des communes pour maintenir les tronçons qui ont fait l'objet du DAO pour le lancement des travaux dans la région d'Agadez.

- **130303- Travaux de réhabilitation/Construction des pistes rurales (Tahoua-Agadez)**

➢ **Région de Tahoua**

Les travaux de construction pour 38 kml des pistes dans la région de Tahoua ont été réalisés à 100%. Le tableau suivant donne les tronçons.

Tableau 18 : Tronçons réalisés pour les travaux de 38 kml de pistes dans la région de Tahoua

Départ.	Commune	Tronçons
Illéla	Badaguichiri /Illéla (18,50 km)	Tronçon Bouji1-Site Maraicher (4,50 km) ; Tronçon Bouji2-Site Maraicher (1,50 km) ; Tronçon Site Maraicher-Bouji-Tounga Saddi (4,50 km) ; Tronçon Embranchement--Site Maraicher-Bourdi Liman (2,00 km) ; Tronçon Bourdi Liman--Site Maraicher (1,00 km) ; Tronçon RN29-Kachéfawa-Site Maraicher (3,00 km) Tronçon RN29-Nadara-Site Maraicher (2,00 km)
Kéita	Tamaské (19,50 km)	Tronçon Dara1--Site Maraicher-Ala (6,00 km) ; Tronçon Dara2-Site Maraicher (3,50 km) ; Mouya-Doudébey-Site Maraicher (4,00 km) ; Kartéla-Ala-Site Maraicher (6,00 km)

Un processus pour la réhabilitation de 39.27 Km complémentaire a été conduit et les remises de sites effectués. Le tableau suivant donne la répartition des tronçons retenus :

Tableau 19 : Tronçons pour les travaux de 39.27 Km des pistes dans la région de Tahoua.

Départements	Communes	Tronçons pistes/Lots	Distance
Keita	Garahanga	Badam-Damna-RN16	8
Tahoua	Barmou	Barmou-Ourhamiza (Pk 0 à Pk16)	16
Tchinta	Kao	Pk16 à Abuja	7
Keita	Ibohamane	Inwogar-Loudou	8.27
Total			39.27 Km

- **Région d'Agadez**

Le processus de sélection des prestataires a été finalisé et les travaux de réhabilitation de piste de desserte et traitement des points critiques dans les communes de Dabaga, Tabelot, Gougaram, Iferouane et Timia seront réalisés en 2023.

Tableau 20 : Tronçons pour les travaux de 129,427 km de pistes dans la région d'Agadez :

N° Lot	**Tronçons**
1	Travaux de réhabilitation et traitement des points critiques de la piste de desserte Tokadi – Fantori - Bagazanamas dans la commune de Tabelot du pk 0+000 au pk 23+00 (soit 23+00 km)
2	Travaux de traitement de points critiques de la route El Meki - Inwanbarem (soit 21 km)
3	Travaux de traitement des points critiques des tronçons de pistes Timia - Tekarkate (2,897 km) et embranchement Ajirou - Ibsghan pk0+00 au pk 11+800 (soit 11,80 km)
4	Travaux de traitement des points critiques des tronçons de pistes embranchement Ajirou – Ibsghan pk 11+800 au pk 36+530 (soit 24,73 km)
5	Travaux de traitement des points critiques du tronçon pk 18+000 au pk 46+000 de la piste Gougaram-Iferouane (soit 28 km)

N° Lot	Tronçons
6	Travaux de traitement des points critiques du tronçon pk 46+000 au pk 64+000 de la piste Gougaram-Iferouane (soit 18 km)

- **13302- Construction de deux maisons de paysan complète (Tahoua et Agadez)**

➢ **Région de Tahoua**

La réception des travaux de construction de la maison de paysan de Taknamatt a été prononcée.

Photo 6 : Essai d'installations d'éclairage à l'aide d'un groupe électrogène sur les nouveaux bâtiments de la Maison de paysan de Takanamatt (En date de 17 avril 2022)

➢ **Région d'Agadez**

Les travaux de construction d'une maison de paysan complète à Tabelot sont aux stades suivants selon les lots :

- Lot 1 : l' avancement des travaux est en cours (61,5%) ;
- Lot 2 : réception technique est effectuée

- **130301- Construction d'un centre de collecte d'oignon à Bagga (Commune de Kalfou)-Tahoua**

Les travaux de construction d'un centre de collecte d'oignon à Bagga ont démarré en avril 2022 et les travaux de maçonnerie en élévation sont en cours d'achèvement pour le mur de clôture.

Photo 7 : Pose de la grille de la façade principale et maçonnerie des façades arrière

- **130304- Traitement des points critiques (radiers) - Tahoua**

Il s'agit des travaux de réhabilitation des trois (03) points critiques (radiers submersibles) d'Ibohamane 1 et Ibohamane 2 dans la commune rurale d'Ibohamane et du radier submersible N°1 de la route Tamaské-Sakolé. Les travaux démarrés en 2021, ont été réalisés en HIMO et achevés sous le contrôle et la supervision de la DRGR de Tahoua et la DDGR de Keita.

Photo 8 : Radier submersible de Tamaské-Sakolé après réhabilitation

- **130304- Construction d'un comptoir de produits maraicher (Commune de Tajaé)**

Deux (02) sites ont été identifiés et confirmés à Faska (Commune de Tajaé) et à Takalmaoua (Tahoua/AC2) dont les Demande de Cotation ont été élaborés et partagés.

Photo 9 : Rencontre avec les bénéficiaires pour la délimitation des sites par la DRGR et les Communes avec l'appui du PPR sur les sites de Faska et Takalmaoua (en date du 20 juin 2022)

- **130307- Renforcement des centres de commercialisation des produits agricoles (Agadez)**

Ce renforcement concerne les bâtiments de la FRUSCOPAZ et de l'UCMT servant de collecte, stockage et vente des produits agricoles. Ces infrastructures réalisées par des partenaires, dans la commune urbaine d'Agadez, ont subi de dégradation et d'autres ne sont pas dans les normes.

La réhabilitation de ces centres va donc permettre de mettre à l'abri les biens et moyens des Coopératives contre les menaces d'ordres climatiques.

Les remises des sites ont été effectuées. Cependant, compte tenu de l'encombrement dû à l'intense activité sur le site au 4ième trimestre (par les camions transportant les produits agricoles), les travaux seront finalisés en 2023.

- **130308- Appui à la valorisation post-récolte des produits/Accompagnement des projets de transformation (achat de petite unité de transformation tomate, agrume,...; appuis des unités de fabrication, conservation et commercialisation des produits agricoles; Voyage d'étude, etc.) - Tahoua-Agadez**

Dans le cadre de l'appui aux projets de transformation dans les régions de Tahoua et d'Agadez, plusieurs rencontres d'échanges avec les acteurs (PPR, HCI3N,RECA, STD, OP) ont été tenues ce qui a permis de procéder à : l'identification des transformateurs/trices à appuyer et l'élaboration des microprojets.

Notons par ailleurs que face à la problématique posée par l'utilisation des sachets et des emballages en plastique; l'HC3N a installé en 2022 une unité de production d'emballages plastiques biodégradables sur le site de SADORE. Aussi, le PPR renforcera d'une part ce dispositif par la mise en place de lignes complètes de machines de recyclage de plastique permettant de mettre à la disposition des OP des emballages respectueux de la protection de l'environnement et en conformité avec les dispositions réglementaires. Et d'autres part les OP transformatrices par la mise à dispositions des conditionneuses et équipements.

Les DC et DAO pour l'acquisition des matériels et équipements en cours d'élaboration.

- **130309 : Construction de magasins adaptés pour la conservation de la pomme de terre et des agrumes (Agadez)**

La valorisation des produits agricoles tels que la pomme de terre et les agrumes demeure une préoccupation dans la région d'Agadez. Chaque année, des tonnes de ces produits (environ 1050 tonnes pour la pomme de terre et 1233 tonnes pour les agrumes- source DRA) proviennent des diverses communes de la région (Tabélot,

Timia, Dabaga, Tchirozérine et Iférouane). Compte tenu de la température élevée à certaines périodes (Avril-Mai) les produits qui ne sont pas vendus à temps pourrissent et entrainent des pertes aux producteurs. Par ailleurs les coopératives rencontrent d'énormes difficultés à assurer le besoin de semence en pomme de terre par manque d'infrastructures de stockage adéquat.

Pour ce qui est de la construction de magasins adaptés pour la conservation de la pomme de terre et des agrumes, un site a été identifié (dans l'enceinte de la FRUSCOOPAZ- commune urbaine d'Agadez) en concertation avec les acteurs : CRA, DRA, DRGR, les Coopératives, etc.

Les études techniques ont été réalisées avec l'appui de la DRGR d' Agadez et la DC pour la construction d'un magasin de stockage et de conditionnement de 100 T a été élaboré. Le prestataire a été sélectionné et le contrat est signé.

Il est à noter que la conception des bâtiments s'est inspirée des magasins déjà réalisés dans la commune de Dogon Doutchi /Région de Dosso (dont le premier réalisé en 2016, le deuxième en 2017 et le nouveau en 2022 qui n'a pas encore commencé de fonctionner). Ces magasins sont équipés de climatiseurs et des systèmes de refroidissement à l'eau. Les produits sont stockés dans des caisses palettes superposables.

Photo 10 : Visite des magasins de pomme de terre à Dongon Doutchi par l'équipe du PPR (AT-GR, AT FR, AT SE) en date du 21 mai 2022.

Avantages tirés de la mise en œuvre des activités d'infrastructures

Grace à la mise en œuvre des actions du projet plusieurs avantages ont été tirés, pouvant contribuer à atteindre les objectifs assignés au moyen terme, notamment on peut citer :

- L'extension et la mise en valeur de potentiels productifs;
- Moyen d'autonomisation des femmes rurales:
- La création d'emplois immédiats des jeunes;
- Protection et sécurisation des potentiels agricoles ;
- La recharge de la nappe des vallées.

Extension et la mise en valeur de potentiels productifs

La réalisation des différentes infrastructures aura un impact sur la survie des communautés dans la zone concernée. Notamment les seuils vont entrainer d'une part une extension des superficies des productions agricoles grâce à l'épandage dans la région de Tahoua et d'autre part une augmentation des rendements de cultures aussi bien qu'en pluviales, qu'en décrue ou en cultures irriguées. Les digues de protection et les seuils d'infiltrations réalisées dans certaines vallées de la région d'Agadez vont permettre aussi d'assurer la productivité de la nappe phréatique et la protection contre le ravinement des jardins, ce qui rassure les exploitants à occuper les terres déjà abandonnées à cause de l'assèchement des vallées et de la dégradation progressive des terres de

cultures. Ainsi, on doit s'attendre à l'amélioration de la sécurité alimentaire et augmentation des revenus des utilisateurs grâce à la production supplémentaire.

Photo 11 : Le site de seuil d'épandage de Kogui exploité pour la production d'oignon dans la commune de Tamaské

Moyen d'autonomisation des femmes rurales

La réalisation des diverses infrastructures du projet a aussi donné la possibilité aux femmes des localités concernées de gagner suffisamment de moyens financiers pouvant constituer un fonds de roulement pour financer leurs AGR et être plus autonomes. Notamment dans la région de Tahoua, il est remarqué que la plus grande part des carrières de graviers a été exploitée par les femmes qui vendent ce matériau en plusieurs tas aux entreprises avant d'être chargé dans les camions bennes. Au niveau des différents chantiers, les femmes développent le petit commerce sous forme de restauration aux manœuvres et cela leur permet d'engranger d'autres revenus.

Création d'emploi pour les jeunes

La réalisation des ouvrages par le projet PPR a créé des emplois permanents ou temporaires dans les 2 régions concernées et les régions voisins. Notamment les jeunes sont mobilisés sur les différents chantiers à plus de 90 %, les personnes âgées sont généralement recrutées comme maîtres maçons ou gardiens. Durant l'année 2022 on a relevé une moyenne de 1 130 emplois soit 7 746 H/mois dans la région d'Agadez et de 440 emplois soit 3 462 H/mois dans la région de Tahoua, que le PPR a créés à travers les travaux sur les différents chantiers. Les témoignages recueillis au niveau des communautés font servir la réduction de l'exode rural des jeunes et le retour de certains exodants dans leur village pour participer aux travaux de construction des seuils et surtout exploiter les terres autour des seuils construits .

Tableau 21 : Emplois crées sur les chantiers de PPR

Personnels	**Cadres moyens**	**Chauffeurs**	**Ouvriers qualifiés**	**Manœuvres**	**Total**
Tahoua	24	38	50	329	440
Agadez	32	59	83	956	1130
Total d'Emplois	**57**	**97**	**133**	**1284**	**1570**

Tableau 22 : Emplois d'Hommes mois crées sur les chantiers de PPR

Personnels	**Cadres moyens**	**Chauffeurs**	**Ouvriers qualifiés**	**Manœuvres**	**Total (Hmois)**
Tahoua	192	378	430	2 462	3 462
Agadez	214	423	653	6 456	7 746
Total d'Hmois	**406**	**801**	**1 083**	**8 918**	**11 208**

Photo 12 : Jeunes manœuvres et maçons mobilisés sur les sites de digues de protection de Gofat Ouest et seuil d'infiltration radier de Tewart 2

Grâces à la mise en place de dispositif de contrôle par le PPR, plus de 50 jeunes diplômés ont gagnés un emploi et ceci a constitué un cadre de réinsertion professionnelle notamment pour les jeunes Ingénieurs. A cela s'ajoute aussi les jeunes diplômés employés par les entreprises dans le cadre de l'exécution des travaux financés par le PPR.

Protection et sécurisation des potentiels agricoles

Il est indéniable que la réalisation des ouvrages comme la digue de protection et les seuils d'épandage ou d'infiltration va contribuer à réduire des phénomènes d'érosions hydriques, améliorer la disponibilité des eaux d'irrigation et stabiliser les terres des vallées en cours de dégradation.

Plusieurs hectares des terres menacées par le sapement des berges et la divagation des koris ont été protégées et les superficies abandonnées seront récupérées et revalorisées notamment dans la région d'Agadez. Les terres de cultures longtemps dégradées par le ravinement des koris et inexploitables seront récupérées grâce à la fermeture des ravines et transformées en terres d'aménagement qui pourront être occupées.

Photo 13 : Jardins de Gofat et Tassalamsalam ayant bénéficié des protections des berges dans la région d'Agadez

2.4. Résultat 4

« Les collectivités territoriales exercent la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
140202	Appui à l'élaboration des PIA (Agadez-Tahoua)	26 communes	**Agadez** 8 PIA élaborés **Tahoua** Processus en cours
140205	Appui à l'élaboration du SAF de la région (Agadez-Tahoua)	2 SAF appuyés	Mise en œuvre des feuilles de route dans les deux régions.
140203	Evaluation/Actualisation/Vulgarisation PDR (Agadez-Tahoua)	2 PDR	Appui apporté dans les 2 régions
140201	Appui aux COFOCOM et COFOB/Sécurisation foncières- (Agadez-Tahoua)	82 structures appuyées	Appui aux COFOCOM et COFOB et poursuite de la sécurisation des sites d'intervention du PPR
140204	Appui à l'élaboration du PIA 2023 du Conseil Régional (Agadez)	1 PIA	1 PIA élaboré
140101	Appui aux réunions des cadres de concertation régionaux -(Agadez-Tahoua)	Cadres de concertations appuyés	Appui apporté aux réunions des cadres de concertations régionaux
1403	Appui et formation des collectivités (convention CFGCT)	Ateliers de formation Mise en place des "stagiaires"	Mission d'évaluation des besoins des CT en renforcement des capacités effectuées

- **Détails par activité**
  - **140205-Appui à l'élaboration du SAF de la région (Agadez-Tahoua)**
    - **Agadez**

Au cours du premier semestre de l'année 2022, l'UGP R d'Agadez a appuyé l'élaboration de sept (07) documents de termes de références (TDR) ci- dessous :

- « la collecte de données de terrain à l'échelle de la région pour alimenter le diagnostic du livre blanc du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la région d'Agadez »;
- « la formation sur les outils de collecte de données de terrain des membres des quinze commissions foncières communales (COFOCOM) et six commissions foncières départementales (COFODEP) de la région d'Agadez » ;
- « a prise en charge et l'organisation des journées foncières des membres du Comité Technique Régional d'Elaboration (CTRE) du SAF de la région d'Agadez » ;
- « le renforcement des capacités des membres du Comité Régional en charge de la Coordination de l'Elaboration (CRCE) du SAF de la d'Agadez » ;
- « l'équipement du CTRE du SAF de la région d'Agadez » ;
- « le traitement des données collectées et la rédaction du draft n° du document de diagnostic du SAF d'Agadez ».

Cet appui a été matérialisé à travers des séances de travail consacrés à la rédaction et l'amendement des TDR. Les assistants techniques du Conseil Régional, le Secrétaire Permanent Régional du Code Rural, les représentants de l'UGP R ont ainsi élaboré les drafts qui ont par la suite été partagés et amendés avec les autres membres du CTRE en atelier.

Il est important de souligner que les différentes rencontres dédiées à cet appui ont été convoquées et président par le premier Vice – Président du Conseil Régional, président du CTRE.

Parallèlement à cet appui, les rencontres du « Jeudi foncier » ont continué tout le long du semestre. Rappelons que le « Jeudi foncier » est une rencontre organisée tous les jeudis afin de réunir les membres du CTRE pour faire le point sur le niveau d'avancement des activités. Un groupe " Whatsapp" a d'ailleurs été créér à cet effet pour faciliter la communication (invitations, partage de documents, programmations/reprogrammations) entre les participants.

Au second semestre de l'année 2022, le Comité technique Régional chargé de l'élaboration du SAF a :

1. tenu régulièrement les ateliers de partage appelés "jeudi foncier" ;
2. doté ses démembrements (rapporteurs notamment, cartographes) en ordinateurs portables, GPS et tablettes ;
3. formé ses différents membres sur les techniques et méthodes de collecte de données et l'élaboration des outils ;
4. tenu un atelier régional de capitalisation ;
5. tenu l'atelier régional de restitution au comité régional de coordination de l'élaboration du SAF.

Parallèlement, le processus de l'acquisition d'un véhicule de type 4x4 et d'un logiciel de traitement des données sont en cours. A ceux – là, il faut ajouter la poursuite de la formation des agents de collecte des niveaux département et communes en vue de la collecte des données, leur traitement et capitalisation.

- **Tahoua**

Une mission du Secrétariat Permanent National du Code Rural (SPN/CR) s'est rendue du 19 au 25 Mai 2022 à Tahoua afin d'appuyer le Comité Technique Régional d'Elaboration (CTRE) dans sa démarche. Ladite mission a procédé avec l'ensemble des acteurs impliqués à un état des lieux global du processus et a une actualisation de la feuille de route. Aussi, la mission a appuyé le CTRE à la revue de 4 TDR ci-dessous :

- « ateliers départementaux de restitution de l'inventaire des ressources aux acteurs locaux » ;
- « collecte des données primaires complémentaires sur le processus d'elaboration du schema d'aménagement foncier (SAF) de la région de Tahoua » ;

- « Ateliers d'élaboration et test des outils de collecte des données pour la réalisation du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région de Tahoua » ;
- « Ateliers départementaux/communaux d'information et de sensibilisation des acteurs locaux sur le processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région de Tahoua ».

Ces TDR validés, les activités prévues en cours.

- **140203- Evaluation/actualisation/vulgarisation du PDR (Agadez-Tahoua)**

  - **Agadez**

Le processus de l'élaboration du PDR 2022- 2026 était conduit à son terme à la faveur de l'élaboration du Plan de Développement Economique et Social (PDES).

De ce fait, l'UGPR a accompagné le Conseil Régional dans la mise en œuvre de son document de planification. Il s'agit de manière spécifique de l'élaboration des TDR pour le partage dudit document à travers la tenue d'une activité de communication (organisation d'une table ronde) à Niamey.

Toutefois, compte tenu de la non-disponibilité de la plupart des partenaires techniques et financiers cibles du fait de leurs occupations et/des départs en congés, l'activité en cours de financement est reprogrammée pour le premier semestre de l'année 2023.

  - **Tahoua**

Avec l'appui du projet et de la DRDC/AT, le Conseil Régional a élaboré les TDR de l'évaluation du PDR. Le lancement officiel de l'évaluation a eu lieu le 23 Juin 2022 et l'atelier d'enrichissement et de validation du rapport d'évaluation a eu lieu les 26 et 27 Aout 2022. Ainsi, les TDR pour l'actualisation ont été validés et le processus démarré.

- **140201 - Appui aux COFOCOM et COFOB/Sécurisation foncières- (Agadez-Tahoua)**

  - **Agadez**

Les activités réalisées au cours du 1er semestre sont :
- La finalisation du processus de création (choix, installation et formation des membres) des COFOB ;
- Dotation en kit COFOB ;
- Accompagnement des COFOB créées ;
- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des TDR pour l'accompagnement des COFOCOM et des COFOB concernées par l'intervention du projet.

Tableau 23 : Liste des COFOB autour des seuils et digues de protection de berges construits par le PPR

N°	**Départements**	**Communes**	**Villages site (Cofob)**
1			
2	Iférouane	Iférouane	Iferouāne
3			Agalal
4		Timia	Zomo 2

N°	**Départements**	**Communes**	**Villages site (Cofob)**
5			Ajirou 1
6			Ajirou 2
7			Tassalwat 1
8			Tassalwat 2
9			Teguert
10			Zomo 1
11			Tola
12	Arlit	Dannet	Mizzen
13		Gougaram	Gougaram
14	Tchirozérine	Agadez	Tchibnitan
15			Toudou
16		Dabaga	Aouderas
17			Boghol 1
18			Boghol 2
19			Tassalam Salam
20		Tabelot	Tamanet 1
21			Tamanet 2
22			Téwart 1
23			Téwart 2
24			Imin Nabaro
25			Dakata
26			Balla
27		Tchirozérine	Gofat Ouest 3
28			Teghazar 2
29			Sabon Gari
30			Guermawen
31			Aghlim Wacharan

Source : SPR/Code Rural, sur la base de la localisation des seuils construits par le PPR

- **Tahoua**

En 2021, 41 COFOB ont été mises en place et ont bénéficié de formation sur les rôles et responsabilités des membres. Elles ont ensuite été équipées de documents de transactions foncières.

L'accompagnement des COFOCOM et COFOB a été inscrit dans le PTBA 2022 dans l'optique de voir après un début de fonctionnement, sur quelles autres actions s'appuyer afin de dynamiser d'abord les COFOCOM qui à leur tour vont renforcer les COFOB. Un TDR est en préparation afin d'évaluer les besoins des COFOCOM et apprécier le fonctionnement des COFOB afin de monter un plan de renforcement ce celles-ci.

Par ailleurs, un autre TDR a été monté avec l'appui des SP/COFODEP afin de sécuriser tous les sites d'investissements du PPR. D'ores et déjà, l'information-sensibilisation des acteurs ainsi que les villages riverains des sites a eu lieu. Outre les SP/COFODEP, elle a mobilisé les autres STD comme le DDGR, le DDA et DDE ainsi les chefs coutumiers.

Tableau 24 : Liste des COFOB autour des seuils construits par le PPR

	Départements	**Communes**	**Villages site (Cofob)**
1	Tchintabaraden	Kao	Intaliwan
2	Tahoua	Arr communal 1	Garin Issa
3		Arr communal 2	Koufan Tahoua
4			Tsamawa
5		Kalfou	Samo Ouest (Samo 1)
6			Samo Est (Samo 2)
7			Guidan Kago (Samo 3)
8			Karadji Sud (Tourboubounou Elana)
9			Samo Peulh (Tourboubounou Samo)
10		Bambèye	Gataraoua
11			Araweye
12		Tébaram	Ijali
13		Takanamatt	Amaloul
14		Barmou	Ourihamizan 1
15			Ourihamizan 2
16	Bouza	Allakaye	Wandalé 1
17			Wassaké
18			Guidan Karo
19			Karkara
20		Déoulé	Loubé
21	Keita	Garhanga	Sakaraoua Toudou
22			Farat Baba
23			Laba
24		Ibohamane	Gadamata
25			Tacha Boka
26			Karkamat
27			Loudou seuil
28			Loudou barrage
29		Tamaské	Zabi Allela
30			Sakolé
31			Kogui
32		Keita	Inkimiya Gourouza
33			Galé Idiki
34			Keita Alkalawa

35			Toulliki
36	Illéla	Badaguichiri	Kossa (Kossa 1, Kossa 2, Kossa 3)
37		Illéla	Kwara
38			Mallawa Changnassou
39		Tajaé	Iskitta
40			Tajaé Sédentaire
41	Bagaroua	Bagaroua	Kolloua (Gougouhema)

- Source : SPR/Code Rural, sur la base de la localisation des seuils construits par le PPR

- **140201- Appui aux réunions des cadres de concertation régionaux - (Agadez-Tahoua)**

Elaboration des termes de référence pour l'animation des cadres de concertation communaux des acteurs (CCCA).

- **1403-Appui et formation des collectivités (convention CFGCT)**

Financement de deux réunions de cadre de concertation et d'échanges entre avec les acteurs de mise en œuvre des activités du projet sous le lead de I3N dans les 2 régions.

Composante 2

La composante 2 vise à faciliter l'accès des acteurs des filières aux institutions financières. Elle concerne l'ensemble du territoire des régions d'Agadez et Tahoua.

Les principales réalisations au titre de l'année 2022 se résument à :

(i) la signature des avenants aux conventions de partenariat avec les IF prolongeant la durée de validité de ces conventions au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023 ;

(ii) l'élaboration et la validation de conventions d'appui institutionnel en vue de réaliser des investissements (matériel roulant, matériel informatique et mobilier de bureau) au profit des IF partenaires et de leur octroyer une subvention d'équilibre ;

(iii) la poursuite et l'intensification des opérations du Financement à Coût Partagé (FCP) dans les 2 régions;

(iv) la réalisation de 10 sessions de formations dans les 2 régions au profit de 168 participants constitués des cadres des IF partenaires et autres acteurs du FCP dont 18 femmes sur divers thèmes ;

(v) l'organisation d'un atelier de partage et d'échanges d'expériences sur le Financement à Coûts Partagés en janvier 2022 ;

(vi) le suivi des opérations de financements avec notamment 2 missions conjointes de suivi PPR-BAGRI et AT/FR-AT/SE ;

(i) la tenue de réunions trimestrielles de cadres régionaux de concertation sur le FCP dans les deux régions.

Pour la période de prolongation du PPR (janvier-juin 2023), les activités porteront notamment sur :

(ii) Poursuivre le financement des producteurs dans les 2 régions au titre de la campagne de cultures irriguées saison sèche froide ;

(iii) Suivre la réalisation des activités financées et du remboursement des crédits mis en place dans le cadre du financement à coûts partagés ;

(iv) Poursuivre la sensibilisation des bénéficiaires sur les impayés de crédit dans le cadre du FCP par les IF ;

(v) Poursuivre renforcement des Capacités par la mise à disposition aux IF bénéficiaires des investissements et des subventions d'équilibre accordés ;

(vi) Capitaliser les expériences sur le financement à coûts partagés avec l'élaboration de notes de capitalisation et l'organisation d'ateliers de capitalisation dans les 2 régions.

2.5. Résultat 5

« Un mécanisme d'appui au financement des investissements agricoles est mis en place avec les institutions financières »

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
250301	Soutien aux exploitations agricoles familiales	700	• 914 bénéficiaires du FCP financés, soit un taux de réalisation de 130,57% ; • Elaboration et signature des avenants aux conventions de partenariat avec les 5 IF prolongeant la durée de ces conventions au 31 décembre 2022 ;

			• Elaboration et validation des avenants aux conventions de partenariat avec 3 IF qui ont été performantes en 2022 pour prolonger la durée de leurs conventions au 30 juin 2023 ; • Réalisation d'une mission conjointe PPR-BAGRI dans les 2 régions pour la relance des activités de FCP en mars 2022 ; • Réalisation d'activités de FCP pour un montant de 685.893.500 F CFA au profit de 914 bénéficiaires dans les 2 régions à raison de 419.902.700 F CFA pour 648 bénéficiaires pour la région de Tahoua et 265.990.800 F CFA pour 266 bénéficiaires pour la région d'Agadez
250302	Soutien aux petites et moyennes entreprises (PME)	1	Echanges avec les 2 CRA

- **Détails par activité**

  - **Soutien aux Exploitations Agricoles Familiales - EAF**

Un des faits marquants au cours de l'année 2022 est la relance des activités de FCP suite à la signature des avenants aux conventions de partenariat avec les IF prolongeant la durée de validité des conventions au 31 décembre 2022. Il faut rappeler que les conventions de partenariat signées avec les institutions financières ont expiré en décembre 2020 pour la BAGRI et en décembre 2021 pour les SFD. Cela a provoqué un ralentissement voire un blocage des activités sur le terrain après l'expiration de la validité. Les avenants, prolongeant la durée de validité des conventions au 31 décembre 2022, ont été signés en février 2022 pour la BAGRI et en avril 2022 pour les 4 SFD.

Suite à la signature de l'avenant avec la BAGRI, une mission conjointe PPR-BAGRI de relance des activités s'est déroulée du 07 au 13 mars 2022 dans les 2 régions. Elle a formulé des recommandations aux acteurs du FCP (IF, CRA, DRA, URGP/PPR) en vue d'améliorer la mise en œuvre et les effets générés des activités de FCP.

Les activités de FCP réalisées en 2022 ont touché 914 EAF bénéficiaires pour une cible de 700 EAF soit un taux de réalisation de 130,57%. Le montant total financé au cours de cette année s'élève à 685.893.500 F CFA dans les 2 régions dont 419.902.700 F CFA pour la région de Tahoua et 265.990.800 F CFA pour celle d'Agadez.

Il faut noter que les financements dans les 2 régions ont été mis en place par 2 IF à savoir Yarda Tarka Maggia et les 3 agences BAGRI pour la région de Tahoua et l'agence BAGRI pour la région d'Agadez.

Dans la région d'Agadez, la FINAIR n'a pas placé des financements en raison du manque de moyens logistiques permettant un suivi rapproché des bénéficiaires. Pour la Caisse Mutuelle d'Arlit, les raisons d'absence d'activités sont relatives à l'intrusion de l'UCMN dans la gestion des fonds de FCP alloués à la Caisse d'Arlit et la mise sous administration provisoire de l'UCMN par le Ministère des finances.

Dans la région de Tahoua, Capital Finance n'a pas réalisé d'activités de financement en raison non seulement de son manque d'expérience apparente en financement du crédit agricole mais aussi et surtout du peu d'intérêt que semble avoir cette institution pour le financement agricole.

Bien que les objectifs quantitatifs en termes d'EAF touchées pour l'année 2022 soient dépassés (130,57%), les résultats auraient dû être encore meilleurs si tous ces 3 SFD partenaires avaient réalisé des activités de FCP au cours de l'année.

- **Situation des activités de financement à coûts partagés dans la région de Tahoua**

Au cours de l'année de 2022, 648 dossiers ont été financés dans la région dont 507 dossiers (soit 77%) par YARDA parmi lesquels on compte 375 dossiers de jeunes et 132 dossiers de chefs d'exploitation (CE). La BAGRI, avec ses 3 agences (Tahoua, Konni et Madaoua), a financé 141 dossiers (soit 23%) dont 98 dossiers pour les jeunes et 43 pour les CE. Le SFD Capital Finance na financé aucun dossier en 2022 malgré l'accompagnement des jeunes par la CRA pour les formalités d'ouverture de comptes.

La situation des dossiers financés en 2022 dans la région de Tahoua est synthétisée dans le tableau suivant :

Tableau 25 : Répartition des dossiers financés en 2022 dans la région de Tahoua

Catégories de promoteurs financés	**Nombre de dossiers financés par IF**			
	Yarda TM	**BAGRI**	**Capital Finance**	**Total**
Jeunes Formés	375	98	0	473
Chefs d'Exploitation	132	43	0	175
Total	**507**	**141**	**0**	**648**
Pourcentage	77%	23%	0	

Source : UGP PPR

- **Situation des activités de financement à coûts partagés par IF**

  - **BAGRI**

Pour rappel, la durée de validité de la convention PPR-BAGRI signée en septembre 2019 a expiré en décembre 2020. Pour permettre le dénouement des dossiers en instances, une prorogation de la convention allant jusqu'au 15 février 2021 a été actée par les 2 parties. Après cette prolongation, les activités réalisées par la BAGRI dans le cadre du partenariat ont été quasiment bloquées en attendant la signature d'un avenant prolongeant la validité de la convention à décembre 2022.

Après la signature de l'avenant en février 2022, une réunion de concertation entre la Direction Générale de la BAGRI et la Coordination Nationale de l'UGP/AT a décidé qu'une mission conjointe PPR-BAGRI soit entreprise dans les 2 régions pour la relance des activités de FCP et l'atteinte des résultats attendus dans ce domaine. Il faut noter que vingt une (21) communes des régions de Tahoua et d'Agadez, ont été concernées par le FCP avec la BAGRI.

Il faut signaler que des difficultés avec la BAGRI ont commencé à survenir vers la fin de l'année 2022 avec la lenteur dans les études des dossiers et le déblocage des fonds. En effet, la BAGRI a suspendu la possibilité donnée aux agences au niveau des régions d'analyser et de statuer sur les dossiers à hauteur de 2.000.000 F CFA. Ainsi, en fin décembre 2022, plusieurs fournisseurs n'ont pas été réglés étant donné que la mise en place des crédits n'est pas effective bien que les réceptions des matériels qu'ils ont livrés ont été faites.

  - **YARDA TARKA MAGGIA**

L'avenant à la convention de partenariat avec la Coopec Yarda Tarka Maggia qui prolonge la validité de la convention à fin décembre 2022 a été signé en février 2022. Eu égard à la bonne performance de ce SFD, un avenant à sa convention de partenariat avec le PPR pour proroger la validité à fin juin 2023 et augmenter le niveau de l'avance des fonds FCP alloué est élaboré.

SFD – CAPITAL FINANCE

La mise en œuvre du partenariat PPR-Capital Finance est confrontée à des difficultés majeures comme l'illustrent les constats suivants faits par les missions de suivi du PPR. Il s'agit de :

i. Une contre-performance du SFD Capital Finance qui malgré la disponibilité des fonds n'arrive pas à satisfaire les besoins importants en financement exprimés par les producteurs dans la région de Tahoua : utilisation d'à peine 1/3 de l'avance reçue après plus d'un an et demi depuis le démarrage des activités ;

ii. Un nombre insignifiant de producteurs (19) financés en 2021 par rapport aux besoins exprimés par les producteurs dans la région à travers les dossiers de financement élaborés par la CRA et dont un lot de plus de 100 dossiers transmis à Capital Finance pour analyse et financement.

iii. Une insuffisance notoire de suivi post financement qui a résulté sur taux de remboursement des crédits très bas (de l'ordre de 23%). Un manque de moyens de locomotion pour l'agence de Tahoua est évoqué pour expliquer l'insuffisance de suivi des activités de FCP alors qu'un minimum de moyens de déplacement devrait être assurés par le SFD en attendant la concrétisation de l'appui en logistique prévu par le PPR dans le cadre du programme de renforcement des capacités des IF partenaires.

iv. L'Agence Capital Finance de Tahoua ne dispose pas d'une expérience avérée en financement du crédit agricole et méconnait les exigences de ce type de financement. L'Agence semble avoir peu d'intérêt pour le financement agricole et concentre plutôt ses activités sur les transactions dans l'immobilier et les prestations de services pour le transfert du cash for work avec des partenaires comme le PAM.

Aussi, l'UGP/AT a pris des mesures conservatoires dont le gel de l'appui institutionnel et a initié une rencontre avec ce SFD pour statuer sur le devenir du partenariat.

B) Région d'Agadez

- **BAGRI**

La suspension des activités par la BAGRI et les autres IF dans la région d'Agadez liée à l'expiration de la validité des conventions a érodé la confiance des producteurs et des fournisseurs. Pour raffermir cette confiance après la signature des avenants, il était nécessaire de traiter tous les dossiers en instance à la BAGRI et à la CRA et de mettre les crédits correspondants en place avant le début de la grande campagne des cultures irriguées qui démarre en juin dans la région.

Les activités de financement au cours de l'année 2022 ont été réalisées en prenant en compte cet objectif. Elles se présentent comme suit :

Tableau 26 : Situation des dossiers financés

Inst. Financières	Nbre dos. financés	Nbre bénéficiaires	Montant des financements F CFA			
			Subvention	Crédit	Apport Pers.	Total
BAGRI	60	266	111 121 786	132 995 400	21 873 565	265 990 800

Source : BAGRI Agadez

Les bénéficiaires sont issus de 24 villages de 6 communes selon la répartition suivante :

Tableau 27 : Situation des communes bénéficiaires

Communes	Nombre de villages touchés
Dabaga	4 villages
Tabelot	4 villages
Tchirozérine	12 villages
Timia	2villages
Agadez	1 village
Ingall	1 village
Total	**24 villages**

Source : BAGRI Agadez

- **SFD - FINAIR Arlit**

Pendant l'année 2022, le SFD FINAIR d'Arlit n'a pas financé des promoteurs. Cette option stratégique a été choisie par le SFD eu égard au manque de moyens logistiques pour assurer le suivi adéquat des financements une fois mis en place.

Cependant, au cours de l'année sous revue, la FINAIR a assuré le suivi des impayés des crédits mis en place en 2021. L'essentiel des impayés des crédits antérieurs sont dus à un ressortissant d'un terroir bénéficiaire qui a détourné les remboursements remis à lui par les producteurs pour la FINAIR. La détermination du SFD qui a porté l'affaire devant le Préfet et la gendarmerie d'Arlit a résulté sur une solution à l'amiable avec des engagements fermes pris par le ressortissant. Au 31 décembre 2022, il a versé 2.000.000 de F CFA sur les 16.000.000 F CFA détournés.

- **SFD – Caisse Mutuelle d'Arlit/Agadez**

Tout comme la FINAIR, la Caisse Mutuelle d'Arlit n'a pas financé des promoteurs au cours de l'année 2022. La Caisse est confrontée à un problème de trésorerie dû à une implication de la structure faitière (UCMN) dans la gestion des fonds de FCP alloués par le PPR.
Les nombreuses difficultés rencontrées par le réseau UCMN ont emmené le Ministère des finances à le placer sous Administration Provisoire (AP). Eu égard à cette situation, le PPR a amorcé des échanges avec l'UCMN et l'Autorité de Régulation du Secteur de la Microfinance (ARSM) en vue de prendre des mesures conservatoires et statuer sur le devenir du partenariat PPR-Caisse Mutuelle d'Arlit.

2.6. Résultat 6

« Les opérations de financement agricoles sont mieux sécurisées »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
260102	Assistance technique à la société de gestion de garantie (SAHFI)	1 assistance technique recrutée	Le processus de recrutement a été bouclé en fin 2022 et l'Assistance Technique pourra être déployée en 2023

260104	Missions de sensibilisation et sessions de formation des acteurs sur le crédit stockage professionnel	Organisation de missions de sensibilisation et ateliers de formation	En 2022, le PPR a initié plusieurs réunions avec le RECA sur le crédit stockage professionnel qui ont abouti au cadrage de la démarche. Ainsi, les TDR missions de sensibilisation et ateliers de formation sont élaborés.
260105	Mission d'évaluation du portefeuille, Missions d'information/sensibilisation par le FISAN	Mise en œuvre convention	Une mission conjointe FISAN-SAHFI a eu lieu dans les régions de Tahoua et Agadez pour l'évaluation du portefeuille ainsi que l'information-sensibilisation des acteurs sur la mise en œuvre des financements dans le cadre du FCP et la garantie des crédits accordés.

- **Détail par activité**

  - **260102- Assistance technique à la SAHFI**

Au cours de l'année 2022, les TDR pour le recrutement du prestataire devant fournir l'Assistance Technique à la SAHFI ont été finalisés et validés. Le processus a été bouclé avec le recrutement d'une AT qui sera déployée à partir de 2023.

260104- Missions de sensibilisation et session de formation des acteurs sur le crédit stockage professionnel

Plusieurs échanges ont eu lieu avec le RECA sur le crédit stockage professionnel pour un cadrage de la démarche méthodologique. Les TDR pour les missions de sensibilisation et l'organisation de sessions de formation sur le crédit stockage professionnel ont été élaborés.

260105- Missions d'évaluation du portefeuille, missions d'information et sensibilisation par le FISAN

Une mission conjointe FISAN-SAHFI d'évaluation du portefeuille et d'information et sensibilisation des acteurs s'est déroulée en février 2022 dans les 2 régions d'intervention du PPR. La mission, dirigée par le Directeur Général du FISAN, était en outre composée du Directeur de la Facilité 1 et d'un Chargé de Programme FISAN ainsi que du Directeur d'exploitation de la SAHFI. Elle a eu plusieurs rencontres avec divers acteurs notamment les IF, les CRA, les faitières des OP, les autorités administratives et coutumières et les services techniques déconcentrés. Elle a également visité des promoteurs financés par le PPR. Cette mission s'est surtout appesantie sur le volet information et sensibilisation des acteurs du FCP et le mécanisme de garantie des financements mis en place.

2.7. Résultat 7

« Les capacités des institutions financières sont renforcées pour améliorer les services financiers à l'agriculture »

Code	Action	Cible	Etat de mise en œuvre
270304	Ateliers de formations au profit des IF partenaires (mise en œuvre du plan de renforcement des capacités)	Agents de crédits des IF	10 sessions de formations réalisées (à raison de 5 sessions par région) au profit de 164 participants sur les thèmes de (i) la connaissance des filières et chaines de valeur agricoles ; (ii) la finance numérique ; (iii) la gestion des risques du crédit agricole ; (iv) la gestion des impayés et (v) le développement de nouveaux produits financiers.
270306	Appui aux 4 SFD en subvention d'équilibre	4 SFD	Elaboration de conventions d'appui institutionnel par l'UGP/AT spécifiant les montants de la subvention d'équilibre pour chaque SFD et les modalités de mise en œuvre de la subvention. Les conventions d'appui institutionnel élaborées ont été validées en décembre 2022 et les subventions seront mises à la disposition des SFD bénéficiaires dans le courant du premier trimestre 2023.
270305	Acquisition de matériel roulant, matériels et équipements pour les IF	5 IF	Le DAO a été élaboré, validé et publié. Le processus du choix de fournisseur a été réalisé et le contrat au stade signature
270303	Atelier de partage et d'échanges d'expériences sur le FCP	Agents de crédits des IF	Un atelier de partage et d'échanges d'expériences sur le FCP a été organisé à Birni Konni du 04 au 05 janvier 2022. En outre, les TDR pour une capitalisation des expériences du PPR ont été élaborés en octobre 2022. Il est prévu des ateliers pour la validation des résultats de l'étude de capitalisation avec les acteurs du FCP courant premier trimestre 2023.

- **Détails par activité**

  - **270304- Ateliers de formations des IF partenaires (mise en œuvre du plan de renforcement des capacités)**

Au cours de l'année 2022, cinq (5) ateliers de formations sur 5 thèmes ont été réalisés en 10 sessions dans les 2 régions d'intervention du PPR (une session par région et par thème) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs du FCP. Les thèmes de formation étaient relatifs à :

- la connaissance des filières et chaines de valeur agricole ;
- la finance numérique ;
- la gestion des risques du crédit agricole ;
- la gestion des impayés ;
- le développement de nouveaux produits financiers.

Au total 164 participants dont 18 femmes ont été formés dans les 2 régions. Le tableau suivant présente la situation détaillée des participants aux formations réalisées au profit des institutions financières partenaires du PPR et autres acteurs du financement à coûts partagés.

Tableau 28 : Situation détaillée des participants aux formations réalisées en 2022 au profit des institutions financières partenaires du PPR et autres acteurs du financement à coûts partagés

Thèmes des formations	**Nbre participants**		**Commentaires**
	Tahoua	**Agadez**	
Connaissance des filières et CDV agricoles	22	15	dont femmes : 2 à TA et 2 à AZ
Finance numérique	21	11	dont femmes : 0 à TA et 1 à AZ
Gestion des risques du crédit agricole	15	14	dont femmes : 1 à TA et 2 à AZ
Gestion des impayés	20	15	dont femmes : 4 à TA et 2 à AZ
Développement nouveaux produits financiers	18	13	dont femmes : 2 à TA et 2 à AZ
Total	**96**	**68**	**dont femmes : 9 à TA et 9 AZ**
	164		**dont 18 femmes**

Source : UGP PPR

- **270306- Appui aux SFD en subvention d'équilibre**

Au cours du second semestre 2022, les conventions d'appui en subvention d'équilibre aux SFD bénéficiaires ont été élaborées par l'UGP/AT. Elles font partie intégrante des conventions d'appui institutionnel régissant tous les appuis (subvention d'équilibre, matériel roulant, mobilier et équipement de bureau) apportés par le PPR aux IF partenaires.

Deux SFD à savoir Yarda Tarka Maggia et FINAIR vont bénéficier de subventions d'équilibre. Les 2 autres SFD Capital Finance et Caisse Mutuelle d'Arlit n'en bénéficieront pas pour plusieurs raisons. Il s'agit d'une insuffisance notoire de résultants et du peu d'intérêt accordés par Capital Finance aux actions de FCP ainsi que de la mise sous administration provisoire du réseau UCMN auquel la Caisse d'Arlit est affiliée et dont l'implication indue dans la gestion des fonds de FCP alloués à la Caisse d'Arlit a bloqué les activités de cette caisse.

Les conventions d'appui en subvention d'équilibre précisent les montants alloués à chaque SFD bénéficiaire et les modalités de mise en œuvre de la subvention. Ces conventions ont été validées en décembre 2022 et les subventions seront mises à la disposition des SFD bénéficiaires dans le courant du premier trimestre 2023.

- **270305- Acquisition du matériel roulant, matériel et équipement pour les IF**

Le DAO relatif à la fourniture de cinq (5) véhicules 4x4 station wagon et de treize (13) motos tout terrain et un lot de matériel et mobilier de bureau au profit des IF partenaires du PPR a été élaboré conformément aux prévisions du plan de renforcement des capacités des IF, validé et publié. Le processus du choix de fournisseur a été réalisé et le contrat est au stade de signature. Tout comme pour la subvention d'équilibre, la convention d'appui institutionnel précise les quantités et les modalités de gestion des matériels et équipements qui seront reçus par les IF partenaires.

Composante 3

La composante 3 porte sur la fourniture de services non financiers aux producteurs et autres acteurs des filières agricoles des deux régions concernées. L'approche consiste à renforcer les capacités des STD et des CRA afin d'améliorer les services délivrés, et le développement des appuis aux acteurs des filières.

2.8. Résultat 8

« Les services délivrés au profit des acteurs des filières agricoles par les directions régionales en charge de l'agriculture, du génie rural et de l'environnement sont améliorés »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Code	Action	Cibles	Etat de mise en œuvre
380201	Appui aux activités des Services Techniques Déconcentrés (Agadez- Tahoua)	Les STD partenaires ont signé les protocoles et les TDR sont préparés et validés	Mise en œuvre des TDR
380202	Réhabilitation des locaux de la Direction Régionale du Génie Rural (mur de clôture) Agadez	Locaux de la DRGR	Travaux réceptionnés
380301	Appui aux missions de suivi et supervision du niveau national	Appui niveau national	Missions MAG(DGGR), Plan, Environnement
380302	Audit technique de l'inspection des services	Mission d'audit de l'inspection des services	Non réalisée
380204	Mise en œuvre des plans environnemental et social	Bénéficiaires	Mise en œuvre de la convention BNEE
380205	Suivi de la mise en œuvre des plans environnemental et social	Mise en œuvre convention	
380206	Ateliers d'internalisation du manuel de procédure	Acteurs de mise en œuvre	Réalisé
380303	Appui au dispositif S α E (Niamey-Agadez-Tahoua)	Réunions/missions du comité technique national missions des Commune missions de supervision/évaluation du niveau régional réunions de synthèse avec les Collectivités	Réunions du comité technique Mission de suivi du niveau régional

- **Détails par activité**

  - **380201- Appui aux activités des Services Techniques Déconcentrés (Agadez- Tahoua)**

Au niveau des deux régions des ateliers de partage du PTBA 2022 ont été réalisés afin de permettre aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet d'internaliser ledit document. En outre, les appuis aux services techniques dans le cadre de la mise en œuvre du projet conformément aux conventions PPR-Gouvernorats à travers des protocoles spécifiques avec les STD. L'accompagnement des CT

Les activités conduites par les différents STD des deux régions sont entre autres :

- **Direction Régionale du Génie Rural**

  - Supervision/suivi des travaux de construction des ouvrages de mobilisation des eaux et protection du potentiel productif agricole (seuils, digues,)
  - Supervision/suivi des travaux de construction des magasins de stockage des produits agricoles (Magasin de conservation des produits agricoles et Maison Paysan …) ;
  - Appui au processus de passation de marchés (DAO et DC) pour les travaux des Seuils ; pistes de desserte, Maison du Paysan, Aménagement des sites maraichers…
  - Missions des réceptions des travaux des infrastructures.

- **Direction Régionale de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification**

  - Appui à la mise en œuvre des activités de récupération des terres dégradées ;
  - Appui aux opérations de plantation ;
  - Appui au processus de passation de marchés (DC) pour les travaux des CES DRS, Bandes Pare-feu,…
  - Appui à la mise en œuvre des activités d « ouverture des Bandes Pare-feu ;
  - Appui aux actions d'études d'impacts environnemental et social.

- **Direction Régionale de l'Agriculture**

  - Appui à la mise en place et suivi des COGES des magasins de stockage des produits agricoles ainsi que les sites des ouvrages de mobilisation des eaux et protection du potentiel productif des communes ;
  - Appui au ciblage des OP actives dans la transformation des produits agricoles ;
  - Appui au processus de passation de marchés ;
  - Supervision des sites de formations des jeunes et FCP ;
  - Atelier de mise en relation des acteurs des filières agricoles ;
  - Appui aux pépinières agricoles des communes.

- **Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire**

  - Appui à la concertation sur le processus de l'élaboration du SAF ;

- Appui au processus d'actualisation/évaluation du PDR ;
- Appui à tenue des réunions des cadres de concertation
- Appui à l'élaboration des PIA des communes.

- **Secrétaire Permanent Régional du Code Rural**

  - Appui pour la poursuite du processus de dynamisation de COFOCOM et la mise en place de COFOB.
  - Appui à la sécurisation foncière des sites de construction de seuils d'infiltration et /ou de digues de protection du potentiel agricole, récupération des terres dégradées, etc.;
  - Appui à l'élaboration du SAF et PDR.

- **Coordination Régionale I3N**

  - Appui à l'animation des cadres de concertation ;
  - Appui à la mise en œuvre des activités.

- **380202- Réhabilitation des locaux de la Direction Régionale du Génie Rural (mur de clôture) Agadez**

La construction du mur de clôture des locaux de la Direction Régionale du Génie Rural est réceptionnée.

- **380205 - Suivi de la mise en œuvre des plans environnemental et social**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec le Bureau National D'Evaluation Environnementale (BNEE), les activités ci-dessous ont été réalisées :

- Voyage d'étude de trois (3) cadres du BNEE dans le domaine de l'irrigation sur le thème : « Aménagement hydroagricole et évaluation environnementale » ;
- Mission nationale de suivi-contrôle environnemental et social des activités du Projet Pôles Ruraux (PPR) dans les régions de Tahoua et d'Agadez ;
- Le processus est mis en œuvre pour l'évaluation des rapports provisoires des Etudes d'Impact Environnemental et Social des travaux de réhabilitation des pistes de desserte dans la Région d'Agadez.

- **380206 - Ateliers d'internalisation du manuel de procédure**

Suite à la mise à jour du manuel de procédures du PPR, le projet a organisé en fin décembre 2022 un atelier de partage et d'échanges avec l'ensemble des partenaires de mise en œuvre sur ledit document.

2.9. Résultat 9

« Les organisations professionnelles agricoles développent leurs services de conseils au profit des acteurs des filières et renforcent leurs capacités d'orientation du développement régional avec l'appui des CRA et du RECA »

- **Situation des activités prévues/réalisées**

Action		Etat de mise en œuvre
Activité de la CRA d'Agadez	Formation des jeunes agriculteurs et agricultrices	259 jeunes ont validé la formation sur 300 jeunes admis au démarrage. 305 dossiers montés et transmis aux IF
	Conseil de Gestion à l'Exploitation Familiale (CGEF)	512 producteurs suivis sur 17 sites pour les campagnes sèche-chaude et d'hivernage 2022
Activité de la CRA Tahoua	Formation des jeunes agriculteurs et agricultrices	599 jeunes ont validé la formation sur 712 jeunes admis au démarrage ; 783 dossiers montés et transmis aux IF
	Conseil de Gestion à l'Exploitation Familiale (CGEF)	18 sites avec 295 adhérents

- **Détails par activité**

  - **Activités CRA Tahoua**

➢ **Formation des jeunes agriculteurs et agricultrices**

La formation des jeunes, saison sèche-froide débutée en novembre 2021 s'est achevée en avril 2022. Au total 33 sites de formations des jeunes agriculteurs ont été animés dans 11 communes de la région de Tahoua pour la saison sèche froide 2021-2022.

712 jeunes agriculteurs sont recrutés dont 144 jeunes filles (20,2%). L'âge des jeunes est compris entre 18-35 ans. Le tableau ci-après donne les résultats finaux en fin de cycle de formation.

Tableau 29 : Résultats de la formation des jeunes, saison sèche-froide

Résultats évaluation	Jeunes filles	Jeunes Garçons	Total général
Nombre au démarrage	144	568	**712**
Abandon	8	85	**93**
Présent	136	483	**619**
Refusé	11	9	**20**
Validé	125	474	**599**

Source : CRA Tahoua

Ainsi, sur les 712 jeunes admis au démarrage de la formation :

- 599 jeunes dont 125 filles ont validé la formation;
- 93 abandons enregistré dont 8 filles, les abandons pour les filles sont liés au mariage et les jeunes garçons l'exode ;
- 20 jeunes n'ont pas validé la formation soit.

Les 33 sites de formation ont été animés par 06 operateurs de formations (Gie Telwa, GSC Guiguigna, Gie Halal, Gie Tagast, ONG APADRI et ONG Tounfani).

- **Appui à l'installation des jeunes agriculteurs**

Pour l'installation des jeunes formés, rappelons que 648 dossiers ont été financés (cf résultats composante 2). A cette date 783 dossiers sont traités et transmis aux IF. La répartition des dossiers en instance de financement au niveau des institutions financières se présente comme suit.

Tableau 30 : Répartition des dossiers en attente de financement par IF et par Agence

	Agence	Jeunes Formés	Chefs d'Exploitation	
BAGRI	Tahoua	94	10	104
	Konni	185	50	235
	Madaoua	0	5	5
Total Bagri		279	65	344
YARDA	Konni	82	0	82
	Mallbaza	60	19	79
	Illela	0	15	15
	Bouza	151	0	151
	Madaoua	73	0	73
	Tahoua	24	15	39
Total Yarda		390	49	439
Capital Finance	Tahoua	86	0	
Total Général		**755**	**114**	**783**

Source : CRA Tahoua

Au total, 439 dossiers avec YARDA (390 pour les jeunes formés avec 49 dossiers de chefs d'exploitation), 344 avec Bagri et 86 au niveau de capital Finance qui n'a financé aucun dossier en 2022.

- **Conseil de Gestion à l'Exploitation Familiale**

Pour la campagne sèche froide 2021-2022, le CGEF a été conduit dans 18 sites de 16 communes avec 295 adhérents qui ont été suivis dont 06 femmes (oignon 05 femmes et pomme de terre 01 femme). L'oignon bulbe (234 Adhérents), semence oignon sur 02 sites avec 31 adhérents, le chou sur 01 site avec 14 adhérents et la pomme de terre 16 adhérents sur 01 site.

Tableau 31 : Résultats de la campagne sèche froide 2021-2022 du CGEF

Communes	Sites	OP partenaires	Répartition des producteurs adhérents par culture				Total général
			Chou	Oignon	Oignon semence	PDT[2]	
Badaguichiri	Tchiofi	AUE Mugni Niya	14				14
Bambeye	Bagga	Union Tchigaba karkara				16	16
Barmou	Toro	AUE de Toro		15			15
Ibohamane	IBOHAMANE	SCOOP Raya Karkara		22			22
Kalfou	Alibou elh	AUE de Alibou		15			15
	Bagaye	AUE Babagaya		16			16
Karofane	Amasheck	AUE Farin Tchiki		15			15
Keita	Boussaragué	SCOOP Haské		20			20
Madaoua	Kollé	SCOOP Thigaba		16			16
Malbaza	Guidan Ider	SCOOP/FUSA'A		15			15
Sabon Guida	Sabon guida	SCOOP/Tchigaba Karkara		15			15
Tabalak	Fachi	SCOOP Zumuntchi		17			17
	Tabalak	AUE Tabalak		18			18
Tahoua 2	Changnassou	SCOOP changnassou		19			19
Tahoua 1	Founkoye	AUE Founkoye			15		15
Tajayé	Sabara	AUE Wani Wanu Ke Wanké Wni			16		16
Tsernaoua	Kakou	SCOOP Alherie		16			16
Tamaské	Azourak			15			15
	Total général		14	234	31	16	295

Source : CRA Tahoua

- **Activités CRA Agadez**

- **Formation des jeunes agriculteurs et agricultrices**

Notons d'abord la rencontre du Comité Régional de Suivi et Evaluation de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs/trices pour la programmation de la formation campagne hivernage 2022. Quinze (15) SFJA ont été programmés et la proposition de répartition par commune sont faites lors de l'Atelier régional de partage des résultats de la quatrième phase ou vague de la formation des jeunes agriculteurs/trices et de concertation pour la validation de la proposition de répartition de 15 sites campagne d'hivernage 2022 dans quatre (4) communes. Ainsi, 300 jeunes agriculteurs sont recrutés pour les 15 centres dont l'âge des jeunes est compris entre 18-35 ans.

[2] Pomme de terre

Tableau 32 : Résultats de l'évaluation des jeunes de 15 SFJA de la campagne d'hivernage 2022

Communes	**Nombre de site**	**Opérateurs de formation**	**Effectifs au démarrage**	**Abandons**	**Taux d'abandon**	**Nbre des jeunes n'ayant pas les 135 heures**	**Effectifs total évalués**	**Effectifs évalués Positifs**	**Taux de Réussite**	**Effectifs évalués Négatifs**
Dabaga	4	ONG Aghir In 'Man	80	6	**8%**	74	74	73	99%	**1**
Tabelot	3	GIE Tagazt	60	11	**18%**	49	49	47	96%	**2**
Tchirozérine	4	ONG OCP	80	9	**11%**	71	71	66	93%	**5**
Timia	4	GIE Tagazt	80	7	**9%**	73	73	73	100%	**0**
Total	**15**		**300**	**33**	**11%**	**267**	**267**	**259**	**97%**	**8**

Source : CRA Agadez

Commentaires : Pour les 15 sites, 300 jeunes étaient recrutés pour la formation, 33 ont abandonné (11%), 267 ont été évalués et 259 ont validé la formation (97% noté positif) et 8 n'ont pas donné de réponse satisfaisante (3% noté négatif).
***Les motifs d'abandon** sont : L'exode des jeunes en direction des pays voisins (Algérie, Libye), départ vers les sites aurifères, convenance personnelle ; Mariage pour les filles.*

- **Appui à l'installation des jeunes agriculteurs**

Pour l'installation des jeunes formés, la CRA d'Agadez accompagne les producteurs et les jeunes formés pour accéder au financement à coût partagé. L'appui de la CRA consiste non seulement à informer les producteurs et les jeunes formés sur les opportunités du crédit, les modalités d'accès, les pièces constitutives à disposer, la réception des dossiers mais également la réalisation des pré-visites afin de ficeler les demandes des producteurs et jeunes formés.

Une mission de pré-visite des producteurs et des jeunes formés a été réalisées en Décembre 2022. Au total 431 demandeurs ont été pré-visités dont 345 jeunes formés. A cette date 305 dossiers sont traités et transmis aux IF. La répartition des dossiers en instance de financement au niveau des institutions financières se présente comme suit.

Tableau 33: Situation des dossiers des jeunes formés et des producteurs

Rubriques	**Détails**	**2022**
Demandes reçues des promoteurs	Jeunes formés	345
	Producteur (non formés)	93
	Total1	**438**
Dossiers pré-visites	Jeunes formés	345
	Producteur (non formés)	86
	Total2	**431**
Dossiers des promoteurs traités et transmis aux IF	Jeunes formés	169
	Producteur (non formés)	136
	Total3	**305**

Source : CRA Agadez

NB : La lenteur de financement au niveau de la BAGRI et les autres IF est un facteur qui joue beaucoup sur la motivation des jeunes en cours de formation.

- **Conseil de Gestion à l'Exploitation Familiale**

En hivernage 2022, ce dispositif est élargi dans les communes de Tchirozérine et Timia avec le recrutement de deux conseillers et quatre animateurs des OP ce qui a permis d'augmentation le nombre sites de six (6) soit 17 sites. Le suivi CGEF est fait pour deux campagnes à savoir :

1. Campagne sèche-chaude 2022 : de Mars à Juin 2022 avec 17 sites ;
2. Campagne d'hivernage 2022 : de Juillet à Décembre 2022 avec 17 sites.

Les tableaux ci-dessous donnent les dispositifs CGEF de la CRA pour la campagne sèche-chaude et pour la campagne d'hivernage 2022 ou 512 producteurs sont suivis.

Tableau 34 : Dispositif CGEF de la CRA pour la campagne sèche chaude 2022

Communes	Conseiller Agricole	Sites	Cultures suivi	Agent de Suivi	Nombre de producteurs
Tabelot	Ibrahim Rabiou Laouali	Tadara	Oignon	Kader Hélla	15
		Télewas	Oignon	Salouhou Ahmed	15
		Nabaro Ouest	Oignon	Ismael Garba Kimba	15
		Koumtchi	Oignon	Mohamed Ahmoudou	10
		Tabelot	Oignon	Sidi Elh Agack	15
Total 1		**5**	**1**	**5**	**70**
Dabaga	Akhmad Ouanou	Tébagaw	Piment vert	Idrissa Kader	14
		Intatat	Poivron	Abdou Bakar	15
		Indoudou	Melon	Sofo Attawakane	10
			Pastèque		5
		Dabaga	Corète	Aghali Effess	5
			Piment Vert		10
Sous Total 2		**4**	**5**	**4**	**59**
Tchirozérine	Akhmad Ouanou	Azzel Ecole	Poivron	Aboubacar Attalib	15
		Imassaknan	Corète	Rhissa Moussa	6
			Piment vert		8
	Moustapha Maman Nouri	Kampala	Corète	-	9
		Toumga	Corète	Ismaghil Angaribo	15
		Anou-Araren	Pastèque	Alhassane Inoussa	9
			Courge		5
Sous Total 3		**5**	**5**	**5**	**67**
Timia	Djibrilla Katchala	Timia	Agrumes	-	15
		Teguert	Agrumes	Issoufa Issighid	15
		Abarakan	Agrumes	Idrissa Tchanda	15
Sous Total 4		**3**	**1**	**3**	**45**
TOTAL	**4**	**17**	**8**	**17**	**241**

Source : CRA Agadez

***NB** : Pour la campagne sèche chaude 2022, il y a onze (17) sites suivis dans quatre (4) communes pour huit (8) spéculations (cultures). On a au total un dispositif de dix-neuf personnes, dont quinze (15) animateurs Endogènes et quatre (4) conseillers de la CRA pour suivre deux cent quarante-un (241) producteurs.*

Tableau 36: Dispositif CGEF de la CRA et des OPs pour la campagne d'hivernage 2022

Communes	Conseiller Agricole	Sites	Cultures suivi	Agent de Suivi	Nombre de producteurs
Tabelot	Ibrahim Rabiou Laouali	Tadara	Oignon	Kader Hélla	15
		Télewas	Oignon	Salihou Ahmed	15
		Nabaro Ouest	Oignon	Ismael Garba Kimba	15
		Koumtchi	Oignon	Mohamed Ahmoudou	8
		Talat			7
		Tabelot	Oignon	Sidi Elhadji Agack	15
Sous Total 1		**5**	**1**	**5**	**75**
Dabaga	Akhmad Ouanou	Tébagaw	Tomate	Idrissa Kader	14
		Dabaga	Oignon	Aghali Efess	15
		Intatat	Oignon	Abdou Bakar	15
		Indoudou	Oignon	Soffo Atawakan	15
Sous Total 2		**4**	**2**	**4**	**59**
Tchirozérine	Akhmad Ouanou	Azel Ecole	Courge	Aboubacar Attalib	10
			Oignon		13
		Imassaknane	Oignon	Rhissa Moussa	15
			Courge		14
	Moustapha Maman Nouri	Toumga	Oignon	Ismaghil Engharibo	15
		Kampala	Oignon	Maman Nouri Ali Moustapha	10
		Annou-Araren	Oignon	Alhassane Inoussa	15
Sous Total 3		**5**	**2**	**5**	**92**
Timia	Djibrilla Katchala	Timia	Agrumes	-	15
		Teguert	Agrumes	Issoufa Issighid	15
		Abarakan	Agrumes	Idrissa Tchand	15
Sous Total 4		**3**	**1**	**3**	**45**
TOTAL		**17**	**6**	**17**	**271**

Source : CRA Agadez

NB : Pour la campagne d'hivernage 2022, *il y a dix-sept (17) sites suivis dans quatre (4) communes pour quatre (4) spéculations (cultures). On a au total un dispositif de dix-neuf (19) personnes, dont quatorze (14) animateurs Endogènes, un (1) CDA et quatre (4) conseillers de la CRA pour suivre deux cent quarante-deux (242) producteurs. Les agrumes suivis (29 producteurs) sont les orangers, les Mandariniers, les pamplemoussiers, les tangelos et les clémentiniers.*

Composante 4

2.10 Appui au pilotage et à la gestion du projet

Cette rubrique est relative à l'administration et à la gestion du PPR. Les détails des réalisations sont décrits ci-dessous. Les activités ci-dessous ont été réalisées pendant la période rapportée :

- **Elaboration des rapports annuels**

Le rapport annuel 2021 a été élaboré et partagé avec les différents acteurs. Quant à celui de 2022, les préparatifs ont démarré en décembre 2022.

- **Elaboration des PTBA**

Le PTBA 2022 a été élaboré et l'ANO a été obtenu le 17 février 2022. Quant au PTBA 2023, il a été élaboré et me premier draft a été soumis en début décembre 2022.

- **Construction et équipement d'une salle d'archive - Bureau UGP Niamey**

Les travaux de construction de la salle d'archive au niveau du bureau de l'UGP-PPR Niamey sont en cours. La demande de cotation relative à l'acquisition des équipements est élaborée.

- **Tenu du 5ième COPIL**

Le 5ième Comité de Pilotage s'est tenu le 08 février 2022.

- **Ateliers régionaux de partage du PTBA 2022**

Des ateliers régionaux de partage du PTBA 2022 ont été tenus au niveau des 2 régions afin de permettre aux acteurs de mise en œuvre de s'approprier du document.

- **Audits et évaluation**
  - **Audits**

- Réponses à l'audit 2020 ;
- Réalisation de l'audit 2021;
- Préparation de l'audit 2022.

  - **Evaluation**

À la suite du dépôt du rapport de démarrage, les observations du groupe de référence (MAG, AFD, PPR) ont été partagées avec le consultant en charge de l'évaluation à mi-parcours. Le rapport de démarrage revu a été déposé après une lettre de mise demeure avec un retard de huit (8) semaines par rapport à la date arrêtée d'un commun accord avec le Projet Pôle ruraux. Ce rapport révisé , en deçà des attentes reflétées dans les termes de référence a été jugé irrecevable par le groupe de référence. Ce qui a conduit le MAG à l'arrêt du contrat avec le prestataire. Ce processus sera relancé.

- **Conventions**

- Signature de la convention avec l'INRAN ;
- Préparation des conventions d'appui institutionnels avec les IF (BAGRI, YARDA), FINAIR

- **Appui à la mission de supervision AFD/UE**

  L'Agence Française de Développement et la Délégation de l'Union Européenne ont réalisé une mission de supervision du 07 au 19 novembre 2022 dans les régions de Tahoua et Agadez. Cette mission a été consacrée à la supervision des activités du Projet Pôles Ruraux (évaluer et documenter l'exécution technique et financière du projet, visiter quelques réalisations du projet). L'UGP/AT a apporté un appui à l'organisation et au bon déroulement de ladite mission.

Il est à noter que la Secrétaire d'Etat chargée de la Francophonie et du Développement des Partenariats internationaux de la République Française a visité le 29 juin 2022 quelques sites du PPR dans la région d'Agadez.

- **Missions d'appui PPR**

Des missions d'appuis de l'UGPN ont été conduites afin d'appuyer la mise en œuvre des activités au niveau des deux régions.

- **Assistance Technique au Pilotage et à la mise en œuvre du Projet**

L'avenant de prolongation du contrat de l'AT jusqu'en juin 2023 a été signé.
Pour les missions d'expertise court terme :

- Missions d'expertise court-terme en appui aux STD, aux collectivités et aux équipes du PPR en matière d'ingénierie sociale ;
- Mission d'expertise court-terme nationale pour un appui à l'UGP/AT PPR en matière de cartographie
- Missions d'appui aux équipes l'UGP/AT en matière de Gestion administrative et financière;
- Mission d'appui à l'équipe UGP/AT de la chargée de projet IRAM ;
- Proposition pour renforcer l'analyse des effets et résultats dans le cadre du Suivi-évaluation du Projet Pôles Ruraux (cf. Annexe 4).

On peut également noter, des échanges constants avec le siège de l'IRAM sur un rythme hebdomadaire.

- **Activités administratives et financières ou autres activités transversales**
  - Préparation des TDR des activités ;
  - Suivi des demandes d'ANO ;
  - Suivi de la situation financière du projet ;
  - Tenue des réunions de coordination hebdomadaires ;
  - Rapprochements bancaires ;
  - Suivi des feuilles de temps ;
  - Paiement des dépenses ;
  - Règlement des salaires ;
  - Déclaration des impôts et cotisations sociales ;
  - Etc.

2.11 Difficultés rencontrées et mesures prises pour les surmonter

Comme difficulté rencontrée sur la période on peut citer :

- Le renouvellement à environ 80% des élus des CT au niveau de la zone d'intervention. Ce qui a conduit le projet à organiser des rencontres périodiques avec l'ensemble des acteurs, tant au niveau national que régional, impliquées dans le projet afin d'être au même niveau d'information, trouver des solutions ensemble et être réactif;
- Le retard pris pour la transmission des rapports d'audit 2020 et 2021 et la clarification de la situation financière des communes/partenaires. Ce qui a conduit le MAG/PPR à revoir le dispositif de gestion financière du projet ;
- Les délais pris par les partenaires pour la remise des livrables. Ce qui conduit le projet à internaliser le manuel de procédure avec les acteurs de mise en œuvre ;
- Multiple départ des agents du projet, le PPR fonctionne sans la totalité des postes pourvus : Recrutement progressif du personnel.

2.12 Modifications introduites en cours de mise en œuvre

Les avenant aux trois (3) conventions de financements ont été signés.

III. Bilan des principaux résultats de l'Action (à l'aide des indicateurs compris dans la convention) au cours de la période rapportée.

R1: PROTECTION DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

- CES/DRS (113%): 28 235 ha réalisés -Cible globale atteinte ;
- Bandes pare-feu (113%): 31 732 kml réalisés -Cible globale atteinte ;
- Plants (18%) - 6 053 285 plants plantés;
- Pépinières (131%): 72 pépinières fonctionnelle - Cible globale atteinte ;
- Brises vent et haies vives (165%): 822,5 kml réalisés cible globale atteinte ;
- Fixation des dunes (75%): 1 491 ha traités;
- RNA (114%): 5 702 ha réalisés -Cible globale atteinte;
- Traitement biologique des berges-Ta (100%): : 66,667kml traités
- Mares: Processus de sélection du prestataire pour l'étude en cours;
- Couloirs de passage (7%) : 372,8 km réalisé. Travaux de 1083,79 km en cours.

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 1 : Mise en œuvre par les collectivités territoriales des infrastructures et des aménagements collectifs publics ou communautaires nécessaire au développement durable des productions agricoles et leurs mises en marché (cofinancé par UE et AFD)										
Résultat 1 : Des aménagements combinés permettent de préserver le potentiel productif des eaux et des terres afin de valoriser ensuite des productions des filières porteuses	Nombre de km pares feux,	km	28 000	0	1 660	4 485	10 587	15 000	**31 732**	**113%**
	Nombre ha de CES/DRS,	ha	25 000	4 644	5 355	13 315	1 982	2 939	**28 235**	**113%**
	Nombre ha de fixation de dunes	ha	2 000	0	-	91	500	900	**1 491**	**75%**
	Nombre ha de RNA,	ha	5 000	0	-	-	3 202	2 859	**6 061**	**121%**
	Nombre de pépinières fonctionnelles,	nb	55	0	-	56	7	9	**72**	**131%**
	Nombre de plants plantés	nb	33 000 000	381 342	1 221 851	1 871 256	1 167 335	1 411 501	**6 053 285**	**18%**
	Nombre de mares aménagées,	nb	5	0	-	-	-	En cours	-	
	Nombre de km de brise vent et de haies vives plantées	km	500		-	-	800	22,5	**822,5**	**165%**
	Nombre de km de couloirs de passages/axes de transhumance et d'espaces pastoraux balisés	km	5 000	0	-	-	-	372,8	**372,8**	**7%**

R2: APPUI À L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION

- **Construction de seuils** (**85%):** 63 sur 74 construits (dont 18 à Az); 11 en cours de construction (dont 5 à Az);
- **Réhabilitation des seuils réalisés par le projet Badaguichiri** (**71%):** 5 sur 7 seuils réhabilités;
- **Travaux de protection des berges et kori des zones de production-Az** (**108%) :** 57 480 ml sur 53 000 ml réalisés (dont 16 684 ml de digues de protection autour des seuils);
- **Installation de 1000 jeunes et femmes sur 100 sites de production** : il s'agit d'une activité progressive (2021 à 2023), Evaluation en cours avec les partenaires (DRA et CRA);
    - 1 191 producteurs appuyés pour la mise en valeur autour des seuils du Projet Badaguichiri.

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 1 : Mise en œuvre par les collectivités territoriales des infrastructures et des aménagements collectifs publics ou communautaires nécessaire au développement durable des productions agricoles et leurs mises en marché (cofinancé par UE et AFD)										
Résultat 2 : La réalisation d'infrastructures et d'aménagement permettent, dans un contexte de changement climatique, la valorisation durable des terres arables en vue de retenir les jeunes dans les sites concernés et d'améliorer les revenus des populations	Nombre de seuils d'épandage construits,	nb	74	0	-	-	57	6	**63**	**85%**
	Nombre de sites d'installation réalisés,	nb	100	0	-	-	-	En cours	-	
	Nombre de femmes et jeunes producteurs installés	nb	1 000	0	-	-	-	En cours	-	

R3: APPUI À LA COLLECTE, TRANSFORMATION ET VENTE DES PRODUITS

- **Construction de magasin** (**88 %):** 23 magasins de 200 T ont été construits ainsi que 7 BIA ;
- **1 centre de collecte d'oignon réceptionné à Bagga et les DC pour deux nouveaux centres de collecte (Tajaé et Takalmaoua)** en cours de validation;
- **Construction et l'équipement d'un magasin adapté pour la conservation de la pomme de terre et des agrumes:** Prestataires sélectionnés ;
- **Renforcement des centres de commercialisation des produits agricoles (Az):** Travaux en cours;
- **Maisons complètes de paysan** : 1 déjà réceptionnée à Takanamatt et 1 en cours à Tabelot (lot 2 réceptionné et lot 1 à 61,5%);
- **Construction de pistes (19%) :** 38 km de piste réalisés sur 38 km prévus à Tahoua; Travaux de 165,8 km en cours (dont 126,53 km pour AZ);
- **Accompagnement des projets de transformation**: Dossier en cours de validation.

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 1 : Mise en œuvre par les collectivités territoriales des infrastructures et des aménagements collectifs publics ou communautaires nécessaire au développement durable des productions agricoles et leurs mises en marché (cofinancé par UE et AFD)										
Résultat 3 : Les différentes étapes de la valorisation des produits agricoles jusqu'à leur mise en marché sont améliorées	Nombre de marchés construits	nb	26	0	-	-	-		-	**0%**
	Nombre de magasins construits	nb	26	0	8	9	3	3	**23**	**88%**
	Nombre de comptoirs construits	nb	4	0	-	-	-	1	**1**	**25%**
	Nombre de km de pistes réalisés	km	200	0	-	-	-	38	**38**	**19%**

R4: APPUI AUX CT ET À LA MO

- Appui à l'élaboration des documents de programmation des collectivités : 28 CT appuyées ;
- Accompagnement des Conseils Régionaux dans l'évaluation du PDR et l'élaboration du SAF;

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 1 : Mise en œuvre par les collectivités territoriales des infrastructures et des aménagements collectifs publics ou communautaires nécessaire au développement durable des productions agricoles et leurs mises en marché (cofinancé par UE et AFD)										
Résultat 4 : Les collectivités territoriales exercent la maîtrise d'ouvrage des investissements à caractère économique	nombre de collectivités ayant élaboré de manière concertée avec les acteurs locaux des documents de projet	nb	28	28	28	28	28	En cours	28	100%
	nombre de collectivités accompagnées par le Projet	nb	28	28	28	28	28	En cours	28	100%

R5 : UN MECANISME D'APPUI AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES EST MIS EN PLACE AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES

- Crédits de campagnes (26**%):** 1 922 producteurs financés - activité en cours ;
- MPER et PME : réflexion en cours en lien avec la question de la transformation agricole

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 2 du Projet : Amélioration de l'accès au crédit agricole (financé par l'AFD)										
Résultat 5 : Un mécanisme d'appui au financement des investissements agricoles est mis en place avec les institutions financières	Nombre de crédits de campagne + prêts de campagne accordés	nb	7 500	0	37	433	538	914	**1 922**	**26%**
	Nombre MPER financés	nb	400	0	-	-	-	En cours	-	
	Nombre de PME financés	nb	2	0	-	-	-	En cours	-	

R6 : LES OPERATIONS DE FINANCEMENT AGRICOLE SONT MIEUX SECURISEES

- Evolution quantitative du fonds de garantie : Abondement du fonds de garantie par le PPR (500 millions FCFA) ;

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 2 du Projet : Amélioration de l'accès au crédit agricole (financé par l'AFD)										
Résultat 6 : Les opérations de financement agricole sont mieux sécurisées	Evolution du nombre de crédit stockage mis en œuvre, Nombre de professionnels partenaires, etc.	nb	*N/D*	0	-	-	-		-	
	Evolution quantitative du fonds de garantie, Evolution de l'adhésion d'institutions financières à Sahfi.	nb	500 000 000	0	-	-	500 000 000		500 000 000	100%

R7 : LES INSTITUTIONS FINANCIERES SONT RENFORCEES POUR AMELIORER LES SERVICES FINANCIERS A L'AGRICULTURE

- Formations auprès des IF : 12 sessions de formation (6/région) réalisées sur 6 thématiques pour 197 personnes formées;
- Appui en équipement, matériel et subvention d'équilibre aux IF en cours ;

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 2 du Projet : Amélioration de l'accès au crédit agricole (financé par l'AFD)										
Résultat 7 : Les institutions financières sont renforcées pour améliorer les services financiers à l'agriculture	Nombre d' IF appuyés (après processus de sélection)	nb	5	0	1	5	5	5	**5**	**100%**
	Nombre de missions perlées réalisés	nb	*N/D*	0	-	1	1		**2**	
	Nombre de formation réalisées	nb	*N/D*	0	-	-	2	10	**12**	
	Nombre de personnes formés	nb	*N/D*	0	-	-	33	164	**197**	
	Nombre de thèmes développés	nb	*N/D*	0	-	-	1	5	**6**	

R8: APPUI AUX DIRECTIONS RÉGIONALES

- Construction de nouveau siège de la CRA Agadez ;
- Construction du siège UGP/AT de Niamey et des UGP régionaux de Tahoua et Agadez;
- Clôture du mur d'enceinte et réhabilitation de la salle de réunion de la DRA Tahoua;
- Appuis aux différents services techniques déconcentrés;
- Convention signée avec le Bureau National d'Evaluation Environnementale (BNEE) pour appuyer le projet pour le suivi environnemental ;
- Obtention du Certificat de conformité environnemental.

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 3 du Projet – Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricole (financé par l'AFD)										
Résultat 8 : Les services délivrés au profit des acteurs des filières agricoles par les directions régionales en charge de l'agriculture, du génie rural et de l'environnement sont améliorés	Nombre et diversité de dossiers montés	nb	*N/D*	0	419	1 483	538	1 088	**3 528**	
	Nombre de réunions dispensées	nb	*N/D*	0	-	-	-		-	

R9: APPUI AU RECA ET AUX CRA POUR LES OP

- Formations dispensées au profit des jeunes : 13 sessions de formations réalisées;
- Nombre de jeunes agriculteurs formés (107%): 4281 jeunes formés;
- 3 461 producteurs ont été accompagnés au titre du conseil agricole.

Résultats escomptés	Indicateurs objectivement vérifiables	Unité	Cible globale du projet	Réalisations					Total réalisations	
				2018	2019	2020	2021	2022	Qt	%
Composante 3 du Projet – Amélioration des services non financiers en faveur des acteurs des filières agricole (financé par l'AFD)										
Résultat 9 : Les organisations professionnelles agricoles développent leurs services de conseils au profit des acteurs des filières et renforcent leurs capacités d'orientation du développement régional avec l'appui des CRA et du RECA	Nb de formations dispensées, , ,	nb	*N/D*		3	4	4	2	**13**	
	Nb de jeunes agriculteurs (garçons et filles) formés, etc.	nb	4 000	0	551	1 419	1 453	858	**4 281**	**107%**
	Evolution du conseil aux exploitations agricoles, aux OP et aux groupements et coopératives de femmes	nb	*N/D*	325	935	728	666	807	**3 461**	
	évolution de la structuration de ces organisations, de leur plan d'affaire et de leur développement, etc.	nb	*N/D*		-	-	-		-	

APPUI AU PILOTAGE ET GESTION DU PROJET

- Copil : 5 tenus/8 prévus;
- 15 conventions de partenariats : 4 avec les régions (2 Gouvernorats, 2 CR); 1 avec le RECA/CRA, 1 avec le Bureau National d'Evaluation Environnementale (BNEE), 1 avec le Centre de Formation en Gestion des Collectivités territoriales (CFGCT) ; 1 avec le FISAN, 1 avec ANFICT et 5 avec les IF et 1 avec l' INRAN;
- Evolution du flux de financement via ANFICT : Appels de fonds entre 2018 et 2021 en cumulé de 7.708.345.145 fcfa jusqu'à fin 2020 ;
- Concertations : Réunions des cadres de concertations régionaux.

IV. Mise en œuvre du Plan de communication et de visibilité

- **Production des supports de communication et visibilité du projet**

L'amélioration de la visibilité est une des priorités du projet , prise en compte dans le PTBA2022 et détaillée dans le plan de communication visibilité du projet.

La production des supports de communication notamment des calendriers, portes documents, blocs notes, gilets, casquettes, etc. est incontestablement une action qui permettra de vulgariser les messages du projet et lui assurer une grande visibilité auprès de son public cible.

Ces supports de communication produits, ont été utilisés pour la visibilité du projet sur le terrain, auprès des partenaires et autres bénéficiaires du projet.

- **Visibilité 5ième réunion du comité de pilotage du projet**

Dans le cadre de la visibilité de la 5ième réunion du comité de pilotage du projet, une couverture médiatique assurée par des organes de la presse publique et privée.

- **Appui aux évènements**

- Appui au FESTIMIL;
- Appui au SAHEL;
- Appui à la foire des Maraîchers d'Agadez;
- Appui à la Cure Salée;
- Appui au Festival de l'Aïr.

Il est à noter que le projet ne dispose pas de chargé de communication depuis novembre 2021 et compte tenu des enjeux, l'UGP-PPR a mobilisé un consultant/prestataire au second semestre 2022 pour un appui aux équipes l'UGP/AT en matière de communication. Les premiers livrables ont été partagés pour appréciation et validation.

V. Résumé des contrôles et audit réalisés

Le Projet Pôles Ruraux est à sa quatrième missions d'audit externe. Il faut rappeler que le contrôle des comptes et la vérification des dépenses confiés au Cabinet I.A α C Niger ont concerné spécifiquement trois exercices comptables (2018, 2019 et 2020). Le projet a également à reçu la mission d'audit UE en début 2021. Par ailleurs la mission de contrôle des comptes et la vérification des dépenses exercices comptables 2021 a été réalisée.

VI. Rapport financier de l'Action

Le Taux d'exécution annuel du PTBA 2022 au 31 décembre 2022 est de 71%

1.1. Situation des réalisations au 31/12/2022 en FCFA

Code	Libellé	Budget	Réalisations	Solde	Taux (%)
C1	**Investissements pour les filières**	**15 910 190 312**	**9 829 923 070**	**6 080 267 242**	**62%**
R1	Protection des capacités productives	3 179 684 945	2 410 685 787	768 999 158	
R2	Amélioration de la production	9 504 105 367	6 442 351 307	3 061 754 060	
R3	Appui à la collecte, transformation et vente des produits	2 726 800 000	637 955 967	2 088 844 033	
R4	Appui aux CT et à la MO	499 600 000	338 930 009	160 669 991	
C2	**Appuis aux systèmes financiers**	**680 000 000**	**841 595 872**	**-161595872**	**124%**
R5	Accès aux financements des opérateurs privés	300 000 000	790 597 846	-490 597 846	
R6	Sécurisation du financement agricole	64 000 000	22 074 260	41 925 740	
R7	Renforcement des capacités des institutions financiéres part	316 000 000	28 923 766	287 076 234	
C3	**Appuis aux services non financiers**	**811 530 000**	**1 427 431 688**	**-615901688**	**176%**
R8	Appui aux directions régionales	388 000 000	561 430 656	-173 430 656	
R9	Appui au RECA et aux CRA pour les OP	423 530 000	866 001 032	-442 471 032	
C4	**Appuis au Pilotage et gestion du projet**	**1 254 332 966**	**1 098 187 357**	**156145609**	**88%**
	Coordination Générale du Projet	1 254 332 966	1 098 187 357	156 145 609	
	Autres	**187 000 000**	**97 405 253**	**89594747**	**52%**
	Communication, Audit, évaluation et imprévu	91 000 000	76 842 553	14 157 447	
	Evaluation et audit	96 000 000	20 562 700	75 437 300	
	Total	**18 843 053 278**	**13 294 543 240**	**5 548 510 038**	**71%**

1.2. Situation des réalisations au 31/12/2022 en Euros

Code	Libellé	Budget	Réalisations	Solde	Taux (%)
C1	**Investissements pour les filières**	**24 254 929**	**14 985 621**	**9 269 308**	**62%**
R1	Protection des capacités productives	4 847 398	3 675 067	1 172 332	
R2	Amélioration de la production	14 488 915	9 821 301	4 667 614	
R3	Appui à la collecte, transformation et vente des produits	4 156 980	972 558	3 184 422	
R4	Appui aux CT et à la MO	761 635	516 695	244 940	
C2	**Appuis aux systèmes financiers**	**1 036 653**	**1 283 005**	**-246351,3188**	**124%**
R5	Accès aux financements des opérateurs privés	457 347	1 205 259	-747 912	
R6	Sécurisation du financement agricole	97 567	33 652	63 915	
R7	Renforcement des capacités des institutions financiéres part	481 739	44 094	437 645	
C3	**Appuis aux services non financiers**	**1 237 170**	**2 176 106**	**-938936,0705**	**176%**
R8	Appui aux directions régionales	591 502	855 896	-264 393	
R9	Appui au RECA et aux CRA pour les OP	645 667	1 320 210	-674 543	
C4	**Appuis au Pilotage et gestion du projet**	**1 912 218**	**1 674 176**	**238042,4464**	**88%**
	Coordination Générale du Projet	1 912 218	1 674 176	238 042	
	Autres	**285 080**	**148 493**	**136586,3113**	**52%**
	Communication, Audit, évaluation et imprévu	138 729	117 146	21 583	
	Evaluation et audit	146 351	31 348	115 003	
	Total	**28 726 050**	**20 267 401**	**8 458 649**	**71%**

1 EUR = 655,957 F CFA

1.3. Situation des réalisations par convention au 31/12/2022 en FCFA

Conventions	Réalisations
Subvention AFD	1 095 593 137
Prêt AFD	8 789 662 456
Subvention SUE	3 409 287 647
Total	**13 294 543 240**

1.4. Situation des réalisations par convention au 31/12/2022 en Euros

Conventions	Réalisations
Subvention AFD	1 670 221
Prêt AFD	13 399 754
Subvention SUE	5 197 426
Total	**20 267 401**

Annexe 1 – Plan d'engagement environnemental et social

Thème	Actions requises	Ressources et responsabilités	Source de financement	Calendrier	Indicateurs
1. Evaluation environnementale et sociale complémentaire					
Evaluation environnementale et sociale complémentaire	Evaluation E&S complémentaire réalisée en juin 2020 Prise en compte des éléments E&S dans le dispositif de suivi-évaluation du projet	• Consultants E&S • MOA	Financement projet	Avant signature de la convention Convention signée avec le BNEE	• ANO de l'AFD sur l'évaluation E&S complémentaire • Validation par le COPIL (participation de l'AFD) du Cadre logique et des indicateurs de suivi du projet
2. Dispositif de gestion E&S du projet					
Cadre de gestion Environnementale et Sociale	Cet outil de gestion E&S du projet a été élaboré en Aout 2019 et un atelier de validation réalisé en janvier 2020. Les rapports (Cadre de Gestion Environnementale et Sociale – CGES, Cadre de Politique de Réinstallation des Populations -CPRP, Gestion des Pestes et Pesticides - GPP) ont été validés par le Bureau National d'Evaluation Environnementale.	MOA	Financement projet	Certificat environnemental et social délivré Mission d'audience publique et atelier de validation des études 18 vallées à Tahoua Mission d'audience publique et atelier	ANO de l'AFD obtenu Atelier de validation

				de validation des études seuils à Agadez Atelier de validation des EEIS pistes réalisé	
Exigences E&S dans les DAO et contrats des entreprises et sous-traitants	Les exigences de gestion E&S du CGES et autres mesures du dispositif global de gestion E&S du projet sont retranscrites dans les DAO et contrats des entreprises et sous-traitants impliqués dans le projet	MOA	Financement projet	Tout au long de la mise en œuvre	ANO de l'AFD sur mes DAO et les contrats des entreprises et sous-traitants
Renforcement des capacités de la Maitrise d'Ouvrage en matière de gestion E&S	Le renforcement des capacités de la maitrise d'ouvrage et des partenaires impliqué est prévu dans le cadre de la convention entre PPR et Services de l'environnement / Bureau National d'Evaluation Environnementale	MOA	Financement projet	Formation des acteurs sur les Evaluations Environnementales par le BNEE Voyage d'étude de 3 cadres du BNEE et réplication Tout au long de la mise en œuvre	Validation par le COPIL (participation de l'AFD) du Cadre logique et des indicateurs de suivi du projet
Dispositif d'ingénierie sociale	Les populations locales sont impliquées dans la mise en œuvre du projet, notamment au travers de la composante 1, appui à l'élaboration des Plans d'Investissements Annuels des communes pour les 26 communes d'interventions + réalisation de PCD dans certaines communes	MOA	Financement projet	Chemin faisant Mission AT CT réalisée en 2020 , 2021 et 2022 Formation et accompagnement	Validation par le COPIL (participation de l'AFD) du Cadre logique et des indicateurs de suivi du projet

	En outre des TdR pour une mission expertise court terme de l'AT sont élaborés			des acteurs (mission ECT) en 2022	
Mécanismes de compensation des personnes affectées par le projet	Un mécanisme a été conçu dans le cadre de l'évaluation E&S complémentaire A ce jour aucune activité du projet n'a affecté des personnes (pertes de terres, de bâtis, …)	MOA	Financement projet	Mission de suivi du BNEE	Validation par le COPIL (participation de l'AFD) du Cadre logique et des indicateurs de suivi du projet
Approche Pro-femmes et pro-jeunes	Les femmes et les jeunes sont des cibles particulières dans le cadre des travaux CES-DRS (composante 1) et formation et installation (composante 3) Des indicateurs H/F sont prévus dans le cadre logique	• MOA • Collectivités • CRA	Financement projet	Chemin faisant	Validation par le COPIL (participation de l'AFD) du Cadre logique et des indicateurs de suivi du projet
3. Dispositif de suivi E&S du projet					
Suivi E&S et reporting E&S	La convention (entre PPR et Services de l'environnement / Bureau National d'Evaluation Environnementale, conformément aux recommandations du CGES) pour assurer le suivi E&S du projet est en cours d'exécution : - missions de vérification sur le terrain et aux audiences publiques conduites par le BNEE, DRESUDD, DRGR, DEESE - atelier d'évaluation des rapports provisoires de l'Etude d'Impact Environnemental et Social des projets intégrés dans 17 Vallées et renforcement des capacités des acteurs (en cours de préparation)	• Conseil Communal (CC)+ Services Techniques Décentralisés (GR, Agriculture …) • MOA • Ministère de l'Environnement	Financement projet	Mission de suivi BNEE	ANO AFD sur convention PPR / BNEE

Annexe 2 – Cartographie des investissements PPR

Annexe 2
Cartographie des inv

Annexe 3 – Rapports RECA-CRA

rapport annuel
2022_ RECA.pdf

Rapport annuel
2022 CRA TA.pdf

Rapport annuel
2022_CRA-AZ.pdf

Annexe 4 – Proposition pour renforcer l'analyse des effets et résultats dans le cadre du Suivi-évaluation du Projet Pôles Ruraux

Note
Suivi-évaluation.pdf